Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
Facilitation de la République fédérale d'Allemagne

Deuxième Conférence Internationale des Ministres sur la Transhumance Transfrontalière

Nexus : transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement, paix et sécurité

10-12 juillet 2023, Yaoundé, Cameroun

SOMMAIRE

SOMMAIRE ..... **I**

LISTE DES ABREVIATIONS ..... **II**

INTRODUCTION **1**

CEREMONIE D'OUVERTURE **1**

SESSION TECHNIQUE DES EXPERTS **2**

SESSION 1 : PANEL TECHNIQUE D'INTRODUCTION 2
SESSION 2 : TRAVAUX EN PLENIERE : PIP ET REFLEXIONS STRATEGIQUES SUR LE NEXUS ET EVENEMENTS PARALLELES 9
SESSION 3 : TRAVAUX EN SESSION DANS LES TROIS BLOCS GEOGRAPHIQUES/GROUPES DE TRAVAIL DE CONSOLIDATION DES PIPS ET RECOMMANDATIONS SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA DECLARATION DE N'DJAMENA .. 12
SESSION 4 : TRAVAUX EN PLENIERE : PIP ET REFLEXIONS STRATEGIQUES SUR LE NEXUS 12

SEGMENT POLITIQUE **16**

DISCOURS D'OUVERTURE DU SEGMENT POLITIQUE 17
SESSION 5 : EXPOSES LIMINAIRES DE HAUT NIVEAU 17
SESSION 6 : ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA DECLARATION DE N'DJAMENA 18
SESSION 7 : PANEL DE RESTITUTIONS DES TRAVAUX DES EXPERTS 21
SESSION 8 : CADRE JURIDIQUE VS US ET COUTUMES : ENTRE TRANSHUMANCE CULTUREL ET EXIGENCE NORMATIVES CULTURE TRADITION, LE ROLE DES LEADERS TRADITIONNELS ET RELIGIEUX DANS LA GESTION APAISEE DE LA TRANSHUMANCE : PANEL SUR LES RESULTATS DU FORUM DES CHEFS TRADITIONNELS 24
SESSION 9 : PANELS MINISTERIELS ET DES RESPONSABLES D'ORGANISATIONS SOUS/REGIONALES : NEO PASTORALISME-TAILLE DU CHEPTEL ET DEFIS SECURITAIRES - SOLUTIONS ECOLOGIQUES, ECONOMIQUES, SOCIALES POUR UNE TRANSHUMANCE APAISEE 26
SESSION 10 : STRATEGIES ET ACCORDS TRANSFRONTALIERS SUR LA TRANSHUMANCE TRANSFRONTALIERE APAISEE. ESPACE POUR LES CONCLUSIONS SUR LES ACCORDS TRANSFRONTALIERS ; INTER-REGIONS ET DE COOPERATION 30
SESSION 11 : DECLARATIONS DE HAUT NIVEAU 33

CEREMONIE DE CLOTURE DE LA CONFERENCE **39**

CEREMONIE DE PASSATION DE LA FACILITATION ALLEMANDE A LA FACILITATION FRANÇAISE . **41**

ANNEXES **42**

ANNEXE 1 : AGENDA REUNION 42
ANNEXE 2 : REMERCIEMENTS DES PARTICIPANTS 49
ANNEXE 3 : REMERCIEMENTS DES MINISTRES 50
ANNEXE4 : ALLOCUTION DU NOUVEAU FACILITATEUR (COFACILITATION FRANCE-GABON) 51
ANNEXE 5 : COMMUNIQUE FINAL DES PARTICIPANTS 51
ANNEXE 6 : DOCUMENT D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES 58
ANNEXE 7 : DOCUMENT DE TRAVAIL A L'ISSU DES ECHANGES DES EXPERTS POUR LE HUIS-CLOS DES MINISTRES 61

LISTE DES ABREVIATIONS

AWF	African Wildlife Foundation
BMZ	Coopération Economique et Développement,
CBLT	Commission du Bassin du Lac Tchad
CEBEVIRHA	Commission Economique Du Bétail, De La Viande Et Des Ressources Halieutiques
CEDEAO	Communautés Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CILSS	Comité inter-États de lutte contre la sécheresse au Sahel
CIRSS	Center for Informatics Research in Science and Scholarship
CNT	Comités Nationaux de Transhumance
COMIFAC	Commission des Forêts d'Afrique Centrale
GIZ	Coopération Technique Allemande
IGAD	Intergovernmental Authority on Development
LAB	Lutte Anti Braconnage
MINEPIA	Ministère de l'Elevage, des Pêches et de l'Industrie Animale
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
OCFSA	Organisation pour la Conservation de la Faune Sauvage en Afrique
OFAC	Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
OSC	Organisation de la Société Civile
PFBC	Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo)
RIOFAC	Projet de Renforcement et Institutionnalisation de l'Observatoire des Forêts d'Afrique Centrale
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNOCA	Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale
WCS	Wildlife Conservation Society

INTRODUCTION

Sous le Haut Patronage de son Excellence Monsieur PAUL BIYA, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat, il s'est tenu à Yaoundé, en République du Cameroun du 10 au 12 juillet 2023, le segment de Haut Niveau de la « Deuxième Conférence Internationale des Ministres sur la Transhumance Transfrontalière. Nexus : transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement, paix et sécurité ».

Cette rencontre a été organisée par la Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) en étroite collaboration avec la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le Cameroun. Elle a bénéficié de l'appui financier du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), exécuté par la GIZ.

Cette Conférence avait pour objectif d'évaluer la mise en œuvre de la Déclaration de Ndjamena depuis son approbation par les pays signataires en janvier 2019 et d'identifier les actions prioritaires pour la suite.

Plus de 300 participants provenant des sous régions de la CEEAC, de la CEDEAO et de l'IGAD, ainsi que des participants d'autres pays et des organisations de conservation et de développement. Y ont également pris part en ligne une cinquantaine de participants. Les travaux de la rencontre des Experts se sont articulés autour des Points suivants :

- La cérémonie d'ouverture ;
- La session technique des experts ;
- Travaux en plénière des différents blocs ;
- Les exposés liminaires de haut niveau ;
- Forum des chefs traditionnels ;
- Panel Ministériels et des responsables d'organisations sous-régionales
- Huis-clos des Ministres et des Organisations sous-régionales
- Table ronde des partenaires techniques et financiers
- La formulation des résolutions et recommandations
- La conclusion

CEREMONIE D'OUVERTURE

- **Allocution du Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC, Ambassadeur de bonne volonté de la déclaration de la COMIFAC**

Il a commencé son propos préliminaire par les excuses pour le retard accusé lié à son agenda, il a par la suite souhaité la bienvenue aux différents hôtes puis a adressé ses remerciements vis-à-vis du gouvernement camerounais et en particulier au Président de la République. Il a continué son propos par une reconnaissance envers les différents experts des 3 blocs pour leur travail abattu. Car ce travail servira de boussole pour la réunion avec le politique (les ministres) qui se tiendra demain, afin de leur permettre de prendre des décisions pour la mise sur pied des axes de transhumance.

- **Allocution de la COMIFAC : Secrétaire Exécutif de la COMIFAC**

Il a débuté son allocution par les sincères salutations au président de la république du Cameroun pour avoir accepté que cette conférence se tienne ici à Yaoundé. Il rappelé que la COMIFAC est née en 1999 d'une volonté commune des chefs d'état pour une meilleure gestion des forêts de la sous-région. Il a par ailleurs montré l'intérêt que porte la COMIFAC sur la transhumance transfrontalière et a émis le vœu que les travaux se déroulent dans de bonne condition et que des résolutions qui en sortiront soient effectives pour la mise sur pied d'une transhumance pacifique.

- **Allocution du représentant du MINFOF**

Une chaleureuse bienvenue a été souhaité aux différents participants et aux experts, il a rappelé la première conférence qui s'est tenue au Tchad et à par la suite rappelé la déclaration qui en était sorti : la nécessité d'orienter les dynamiques régionales de transhumance par une meilleure prise en compte des enjeux de sécurité, de gestion de la faune et des dégradations des écosystèmes suite aux changements climatique. Dans l'optique de la mise en œuvre de cette déclaration, les experts des pays concernés par la problématique de la transhumance, les représentants des institutions de la sous-région, les membres avisés de la société civile et les partenaires techniques et financiers se sont retrouvé pour préparer un dossier politique assorti des propositions et recommandations qui seront soumis à la réunion des ministres demain.

SESSION TECHNIQUE DES EXPERTS

Session 1 : Panel technique d'introduction

Exposés Liminaires des experts : Poursuivre la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména – Résultats des études, stratégies + cartographie (Paul Scholte - Amy Pokempner, Florence Palla - Quentin J. Jungers, Cyprien Biaou, Timea Szarkova)

- **GIZ / USFWS**

Nous retenons comme point essentiel de cette présentation, les éléments suivants :

Au préalable, une clarification a été faite quant à la différence qui existe entre la transhumance (Le mouvement régulier des éleveurs et de leur bétail entre des points fixes afin d'accéder aux ressources de pâturage disponibles en saison) et la migration (qui est un séjour à long terme). Face au constat selon lequel il y a plus en plus de bétail à l'intérieur des aires protégées depuis plusieurs années en Afrique Centrale, on assiste à la perte de la faune sauvage et dans plusieurs aires protégées il y a plus de bœufs que de faune sauvage. Ce constat est à l'origine de plusieurs situations alarmantes tant sur le plan économique, sociale et sécuritaire d'où la déclaration de Ndjamena en 2019

Aux nombres des avancées, les activités suivantes ont été réalisés et d'autres sont en cours de réalisation :

Surveillance LAB :

- Salles de contrôles : Virunga, Garamba, Zakouma, aussi à Bouba Ndjida, Nouabale-Ndoki, Chinko etc.
- Surveillance aerienne, Virunga, Garamba, Zakouma, Chinko, Nouabale-Ndoki, etc.

Dialogue avec les transhumants mais qui reste encore très fragile

Encore en chantier : Activités développement pastorale, notamment pour réserver et aménager des parcours alternatifs, ainsi que pour réduire les conflits homme-faune

Accords transfrontaliers (en cours de finalisation / signature)

- Accord Bilatéral : Cameroun-Nigeria sur la gestion conjointe des AP à la frontière des deux états
- Accord Bilatéral : Tchad-RCA dans la zone Nord
- Accord Bilatéral : Sud Soudan - RDC

Recommandations :

ORGANISATIONS DE CONSERVATION

- Elargir les partenariats (inclure organisation dites transhumants) pour les activités hors des aires protégées / complexes, notamment pour stimuler un développement pastoral comme alternative des parcours à l'intérieur et aux alentours des aires protégées

GOUVERNEMENTS

- Inclure les représentants des transhumants dans les consultations sécuritaires
- Prendre le lead sur l'aménagement territorial, en assure une représentation mesurée des transhumants, qui se base sur la mobilité

BAILLEURS DE FONDS

- Renforcer la coordination des bailleurs dans les secteurs de la conservation, de la sécurité et du développement.
- Veiller à la durabilité et à la continuité de l'assistance financière et technique.

- **RIOFAC-CIFOR**

Constat initial : en 2018 une menace sur les aires protégées liées au mouvement de transhumance

Evolution majeure observée :

- Au niveau des Plateformes de dialogue, plusieurs réseaux d'échanges avec les partenaires et l'administration sectorielle sont tissés
- Au niveau du Mode de gestion : un mandat de plus en plus élargi des assistants techniques en termes de territoire et en termes de secteur d'intervention. On soit d'une approche technique de la conservation à une approche sectorielle de paysage...

Toutes les avancées sont regroupées dans l'image ci-dessous :

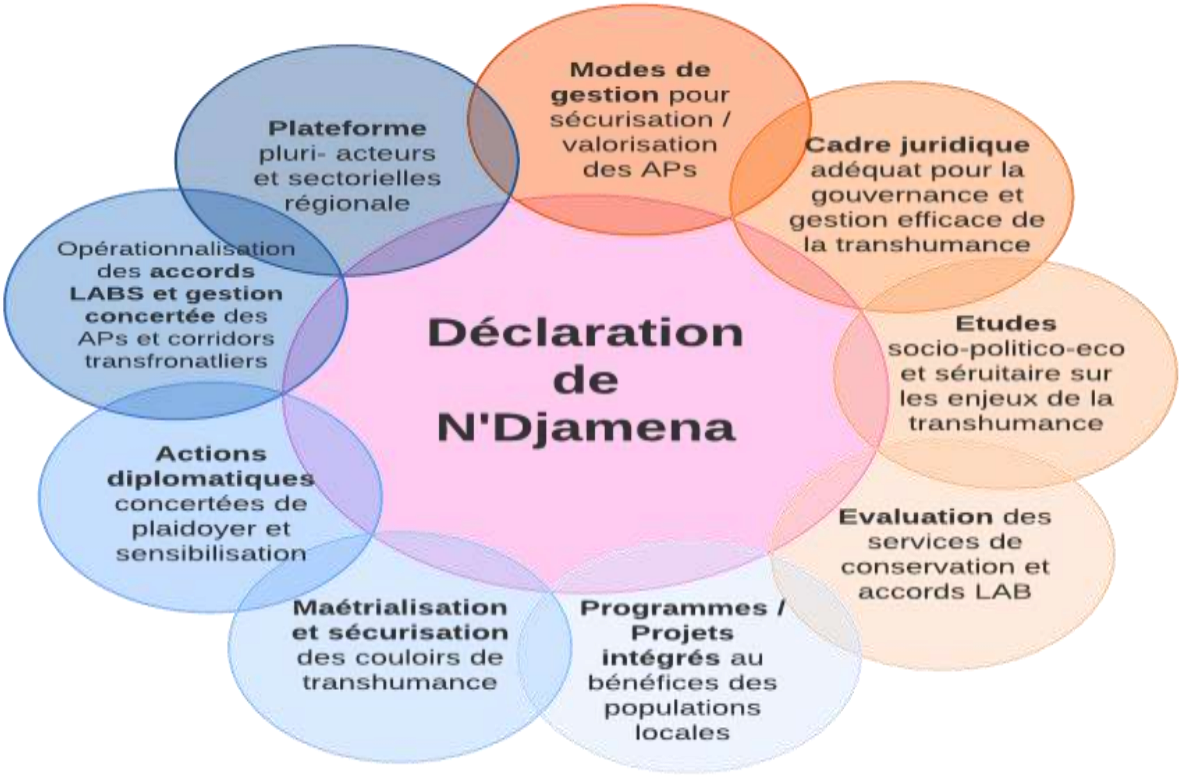

- **FAO**

En rappel, La FAO s'appuie sur ses expériences et acquis au niveau des pays (Cameroun, RCA, Niger, Nigéria, Mauritanie et Tchad) en matière de gestion des projets/programmes et sur l'expertise technique et le rôle stratégique des institutions régionales (CEEAC, CEMAC, CEDEAO, CILSS, l'UEMOA, CEBEVIRHA) et les organisations paysannes régionales (ROPPA, APESS, RBM).

En termes d'approche :

Au niveau Régional, la FAO a contribué à l'harmonisation d'un cadre politique régional de la transhumance en vue d'aller vers une transhumance plus apaisée, notamment entre le Cameroun, la RCA et le Tchad mais également le Niger et le Tchad, le Niger et le Nigéria, le Sénégal et la Mauritanie

Au Niveau Bilatéral, la FAO a contribué à restaurer le dialogue et développer des stratégies spécifiques en matière de régulation entre les pays concernés par les parcours de transhumance transfrontaliers

Sur le plan National, la FAO a œuvré pour la mise en œuvre de la régulation de la transhumance transfrontalière dans les zones des frontières

LES GRANDS AXES D'INTERVENTIONS DE LA FAO DANS LA GESTION DE LA TRANSHUMANCE :

1. SUR LE PLAN INSTITUTIONNEL, LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE

Les différentes initiatives menées ont contribué aux résultats suivants :

- Restauration des commissions mixtes de dialogue politique portant sur la transhumance transfrontalière entre le Niger et le Nigéria, le Tchad, le Sénégal, la Mauritanie et quelques pays de l'Afrique Centrale.
- Proposition des reformes sur le code rural et le code pastoral au Mali, Tchad, Niger et aujourd'hui il y a une initiative portant sur la politique foncière
- Elaboration de plan stratégique
- Harmonisation des textes réglementaires qui intègrent les questions de mobilité
- Mise en place des structures de prévention et gestion des conflits à travers des nombreuses études analytiques menées pour identifier les véritables causes de conflits intercommunautaires. Ainsi des études ont été menées au niveau du bloc Ouest entre le RCA et le Tchad, le Tchad et le Cameroun, autour du Bassin du Lac Tchad, pour identifier les causes de ces conflits communautaires

2. SUR LE PLAN DES INVESTISSEMENTS

Sur le plan d'investissements, grâce à l'appui des partenaires comme l'UE, la GIZ, la Banque Mondiale, les investissements ont permis à impacter au niveau des couloirs de transhumance, le système de transhumance stratégique et le point au niveau des frontières pour mesurer le flux migratoire. A ce niveau les actions ci-dessous ont été réalisées :

- Balisage des couloirs de transhumance
- Création des puits pastoraux
- Création des stations de pompage pastorale
- Créations des postes vétérinaires
- Réalisation des bandes pare feu
- Réhabilitation des espaces pastoraux dégradés
- Aménagements des marchés à bétail

3. SUR LE PLAN SOCIAL

Sur le plan social les actions suivantes ont été menées :

- Implication et le renforcement des capacités des leaders religieux et chefs coutumiers dans le dialogue social
- Sensibilisation sur la cohabitation pacifique entre communauté d'agriculteurs et communautés d'éleveurs
- Appui pour les AGR au profit des jeunes, des femmes des éleveurs transhumants
- Mise en œuvre des filets sociaux avec le système de micro crédit
- Renforcement des moyens d'existence

Résultat du forum de Douala

L'objectif était de mieux encadrer la mobilité pastorale et la gouvernance des corridors transfrontaliers.

Le forum de Douala a permis de délimiter la zone d'intervention de la FAO et de mettre le focus sur la concertation sur la biodiversité. Il s'est dégagé 5 axes d'intervention pour la résolution des conflits lors de ce forum à savoir :

- Axe 1 ou Axe Tchad Cameroun : Kaéle-Doumorou (Cameroun)-Badadji Guégou-Djailingo Bipanré-Zagueré Guélo-Lamé-Goumadji (Tchad)-Mayo Lopé-Sinassi-Phacochére Rey Bouba-Bideng Koum-Mayo Djarindji_Madingring –Touboro (Cameroun).
- Axe RCA-Cameroun : deux axes ont été retenus (Axe1 : Région du Nord Cameroun et Nord-Ouest de la RCA : Bogdibo (Touboro-Bang). Axe 2 : Est du Cameroun et Sud-Ouest de la RCA : Kentzou-Nouffou).
- Axe RCA-Tchad (deux axes ont été retenus). Axe1 : Départ Baltoubaye (Guera)-Simegotobe-Bohobe-Kokaga-Balimba-Koumogo-Djekedjeke-Moussoro-Bendana-Maro-Sido (point d'arrivée en RCA) : Mogen Sido Kabo-Batangafo-Bouka-Nzere (Bossangoa)-Korom Mpoko. Axe 2 (Départ Tchad) : Haraz Dimmé-Bannanke-Kambol-Massemagne (point d'arrivée en RCA) : Ngarba-Boulkiya-Akroussoulback-Koundi-Zoukoumba-Zoukoutoumala-Birmatouma-Djamal-Bissingoa-Bangoron-Bakala.

En termes de résolutions :

- Réunion tripartite CEEAC-CEMAC-EGIS à Libreville pour préciser les activités et actions de la première année.
- Intégration du REPONGAC (11 pays) dans le COPIL et COS.

Recommandations.

- Affiner la cartographie par pays et améliorer le travail de relevé des coordonnées géographiques.
- Faire un état des lieux du paiement des services écosystémiques (PSE)
- Prendre en compte les besoins des communautés pour affiner les activités et mieux orienter les interventions.
- Prendre en compte la problématique du foncier dans la mise en œuvre des activités.
- Prendre en compte la problématique de la faune dans les interventions.

- **Concordis international**

En termes de présentation, Concordis est une ONGI du droit britannique qui agit dans la consolidation de la paix et transformation du conflit. La mission de Concordis est de transformer les relations de méfiance vers une coexistence pacifique et bénéfique á tous, renforcer la résilience face au conflit et changement climatique, elle est présente dans 3 pays : Soudan de Sud, RCA et Soudan et a pour valeurs : l'humilité, l'impartialité et

l’inclusivité. Elle est spécialisée sur le travail dans les zones frontalières qui peuvent être considérés comme abandonnés

Ses missions sont les suivantes :

- Établir des **relations de confiance** avec les personnes impliquées ou affectées par un conflit armé. = TRANSFORMATION DU CONFLIT
- Faciliter les **conversations stimulantes** entre personnes de factions opposées. = DIALOGUE/ MÉDIATION
- Permettre aux gens de trouver des solutions viables qui s'attaquent **aux causes profondes** des conflits et contribuent à une paix durable et au développement économique dans l'**intérêt de tous**. = RACINES DU CONFLIT
- Inclure les **femmes** comme les hommes, ceux qui ont choisi de ne pas prendre les armes, où ceux qui l’utilise, les gouvernements nationaux comme la société civile. = PARTICIPATIVE et INCLUSIF
- Laisser en **héritage** des mécanismes durables qui permettent de gérer pacifiquement les conflits futurs. = SOLUTIONS LOCAUX

En guise d’impact dans la mise en œuvre des actions, on peut citer les résultats suivants :

- Plus de 20 000 bénéficiaires directs á travers près de 20 ateliers, des rencontres de groupe de conseil et des dialogues communautaires.
- 300 conflits traités par les groupes de conseil par année, ce qui a permis d'améliorer la coexistence sociale et de prévenir des conflits,
- Deux couloirs de transhumance á l'Ouham-Pendé et un á Bamingui-Bangoran ont été mutuellement acceptés par les communautés. Facilitant la transhumance pacifique et les avantages économiques.
- Un groupe de transhumant transfrontalier autour Bocaranga s’est désarmé de bonne fois suite á la médiation facilitée par un membre de GC et ses 18 armes automatiques ont été redonné aux forces armées du Tchad á la frontière.
- Un système d’alerte précoce qui fonctionne á l’Ouham Pendé et á Bamingui Bangoran, Vakaga.
- Les trois GC ont été élargis, en donnant une représentation aux agriculteurs et aux éleveurs sur tous les axes géographiques dans les 3 préfectures
- Le relancement de la culture du Manioc á Vakaga, qui depuis 10 ans était abandonné á cause des destructions par les troupeaux et manque de sécurité.
- Retour des éleveurs déplacés du Tchad, qui deviennent acteurs de la paix avec le GC (OP, LP + Markounda)
- Changement du comportement des éleveurs en faveur de la paix

- Acte d'engagement transfrontalier signé entre (ancien) Ouham Pendé, Mot de Lam (TCH), Nya Pendé et Bahr Sara (TCH) en 2019 qui a baissé le taux de pacage dans la préfecture et rendu la saison de la transhumance 2020 beaucoup plus pacifique.
- Nouvelle Acte d'engagement transfrontalier signé entre Ouham Pendé, Lim Pendé et Nya Pendé (Tchad) en Sept 2022
- Deuxième Acte d'engagement transfrontalière signé entre la préfecture de l'Ouham et Nya Pendé (Tchad) en Nov 202

Echanges / enrichissements

Observations	**Eléments de réponse**
A la GIZ : c'est quoi la représentation mesurée des transhumants ?	Très souvent on met 1 ou 2 éleveurs en face d'une vingtaine d'agriculteur or vu leur importance sur le plan numérique et considérant leur impact sur le plan économique et écologique, il faut mesurer leur représentation
Lorsque la transhumance est définie comme n'étant pas une migration à long terme, la question est de savoir comment on mesure cette durée ?	Il faut être clair et faire une différence entre les migrations et la transhumance
A la FAO : très souvent il n'est pas rare de se tromper sur la cible que le soutien des femmes transhumants s'étend aussi sur les femmes qui ne sont pas les transhumants, ou qui ont cessés d'être des transhumants	
La question de l'éducation est fondamentale : Pendant longtemps on n'a jamais pensé adapter le calendrier scolaire à la mobilité de ces enfants. Pendant l'année scolaire ces enfants sont entrain de suivre leurs parents et son exclus de l'éducation pourtant pour changer les mentalités, les enfants sont plus malléables que les parents Par rapport aux femmes, dans le passé certaines erreurs ont été constatées dans l'approche genre, notamment en ce qui concerne la création des activités génératrices de revenus. Force a été de constater que certaines de ces activités ont créé plus de problèmes que de solutions. Donc il est plus important de mettre l'accent sur les aspects culturels de la transhumance. Il y a des études sociologiques dont on a besoin pour mieux comprendre ce dont la femme a besoin, pour ne pas lui apporter ce dont elle n'a pas besoin. La question de la santé de la biodiversité : lorsqu'on parle de nexus, transhumance, aires protégées et tout ce qui a été vu dans le cadre des maladies zoonotiques, il est important de voir comment se pencher sur la question santé et aire protégée	

Session 2 : Travaux en plénière : PIP et Réflexions stratégiques sur le nexus et événements parallèles

Cette session a été ponctué par la présentation du plan d'investissement pays. A tour de rôle, les experts de chaque se sont succédés au micro pour présenter un résumé du plan d'investissement préparé. Ce plan nous présente les contraintes que chaque pays concernés rencontre en matière de transhumance transfrontalières, des arrangements institutionnels mise en place pour agir sur la transhumance transfrontalière et les axes stratégiques ainsi que le budget de ce plan d'investissement. Avant d'entrer dans les détails des plans d'investissement de chaque pays, nous retenons de façon générale que, pour un budget de total de 506 720 174 d'euros pour les 08 pays repartis en 3 blocs (Est, Centre, Ouest).

Contraintes liées à la transhumance transfrontalières

De façon générale, les contraintes présentées par chaque pays étaient liées aux problématiques suivantes :

- Le foncier : conflits agropastoraux, absences ou défaut d'aménagement des couloirs de transhumance, insuffisance d'espace pour le pâturage
- Les crises sécuritaires : conflits armés, circulation des armes,
- Les changements climatiques
- La gestion de la biodiversité : braconnage, exploitations illégales des ressources naturelles, feu de brousse, conflit homme-faune
- Les maladies zoonotiques
- L'absence ou l'insuffisance d'infrastructure : points d'eau, marché fourrager
- Le cadre légal : Absence ou inadéquation du cadre légal, non-respect des lois, absence de document d'indentification des transhumants

Arrangements institutionnels des pays

RDC : Coordination : Ministère de l'Environnement et Développement Durable

Coordination adjointe : Ministère de l'Intérieur et Ministère de Défense et Anciens Combattants

Membres : Ministère des Affaires Etrangères, Ministère dela Pêché et Elevage

PTF : APN, AWF, WCS, Organisation de la société civile

RCA

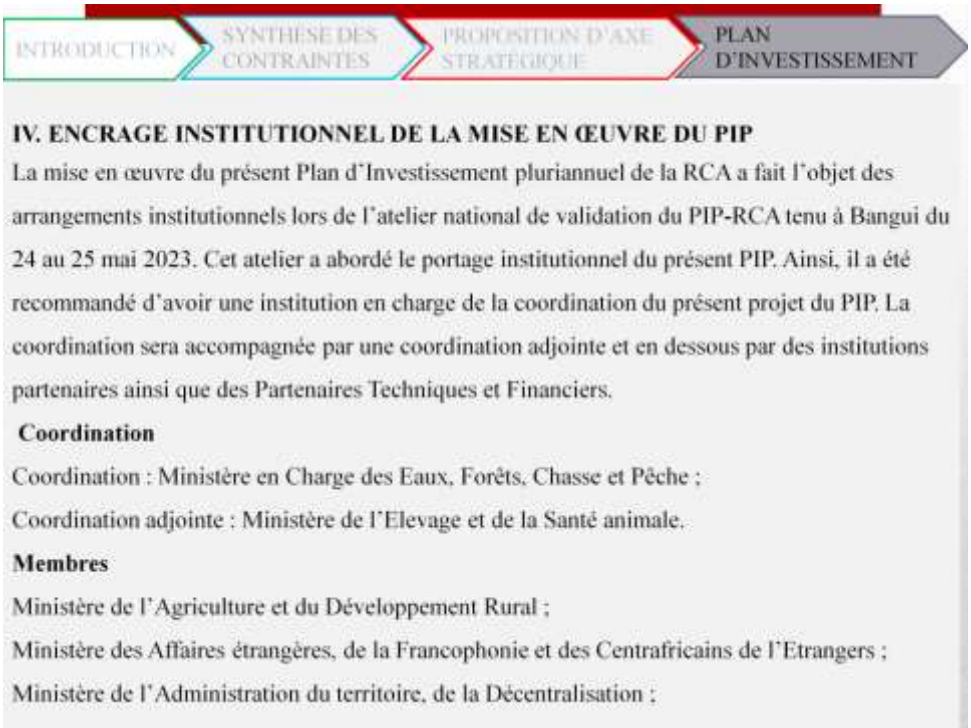

IV. ENCRAGE INSTITUTIONNEL DE LA MISE EN ŒUVRE DU PIP

La mise en œuvre du présent Plan d'Investissement pluriannuel de la RCA a fait l'objet des arrangements institutionnels lors de l'atelier national de validation du PIP-RCA tenu à Bangui du 24 au 25 mai 2023. Cet atelier a abordé le portage institutionnel du présent PIP. Ainsi, il a été recommandé d'avoir une institution en charge de la coordination du présent projet du PIP. La coordination sera accompagnée par une coordination adjointe et en dessous par des institutions partenaires ainsi que des Partenaires Techniques et Financiers.

Coordination

Coordination : Ministère en Charge des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ;

Coordination adjointe : Ministère de l'Elevage et de la Santé animale.

Membres

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ;

Ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Centrafricains de l'Etrangers ;

Ministère de l'Administration du territoire, de la Décentralisation ;

Tchad: Coordination: MEPDD;

Coordination adjoint: MEPA;

Membres : Ministères sectoriels ; ONG de conservation ; Organisation de la société civile ; PTF

Cameroun : Coordination : Comité inter sectoriel (logé dans les Services du Premier Ministre)

Membres : Les sectoriels ; Secrétariat Technique ; Les sectoriels

Le Comité et le secrétariat peuvent inviter toute personne/structure (PTF, OSC, Etc) en fonction des questions spécifiques à examiner

Nigeria: Coordination: Federal Government

Assistant Coordinator: Federal and State Ministries; Local Governements; Non-Governmental Organisations; Civil Society Organisation

Niger Coordination: Ministère de l'Elevage

Assistant coordination : M. Environnement

Members: Ministries (Agriculture, Interieur), TFP (GIZ, BM, BAD, BOAD…), Civil society organization

Axes stratégiques et budget détaillé des plans d'investissements pays

Axes stratégiques	Cameroun	Tchad	Nigéria	Niger	RDC	RCA	Soudan	Soudan du Sud	Totaux
Axe stratégique 1 : Cadre juridique pour une collaboration entre les Etats	4 050 000	2 002 727	7 100 000	1 500 000	3 550 000	4 450 000	6 100 000	13 000 000	41 752 727
Axe stratégique 2 : Lutte anti-braconnage dans les aires protégéeset contre la criminalité des ressources naturelles	10 105 000	6 350 904	9 200 000	3 000 000	3 800 000	27 100 000	2 100 000	3 500 000	65 155 904
Axe stratégique 3 : Gestion de la transhumance	10 475 000	23 549 543	13 000 000	9 000 000	14 800 000	47 400 000	9 880 000	15 000 000	143 104 543
Axe stratégique 4 : Consolidation de la Paix et la Sécurité	7 825 000	2 806 000	8 000 000	5 200 000	1 200 000	33 750 000	8 500 000	6 000 000	73 281 000
Axe stratégique 5 : Equilibre Santé humaine et Conservation de la Biodiversité/Zoonoses et Covid-19	9 450 000	9 055 000	4 700 000	6 200 000	2 000 000	26 850 000	2 700 000	3 000 000	63 955 000
Axe stratégique 6 : Amélioration des conditions de vie des communautés autochtones et locales	9 325 000	8 056 000	18 500 000	5 200 000	0	30 000 000	16 250 000	10 000 000	97 331 000
Axe stratégique 7 : Communication, suivi et plaidoyer	1 715 000	1 925 000	6 500 000	2 500 000	400 000	5 400 000	1 850 000	1 500 000	21 790 000
Total pays	**52 945 000**	**53 745 174**	**67 000 000**	**32 600 000**	**25 750 000**	**174 950 000**	**47 380 000**	**52 000 000**	**506 370 174**

Echanges pour enrichissement des PIP dans les travaux de groupes des différents blocs

Observations	Eléments de réponses
Intervenant 1 : Il aura fallu préciser pour chaque bloc le nombre d'aires protégées et leur poids	20 AP dans le bloc ouest, moins de 10 pour le bloc Est, le bloc centre également moins d'une dizaine
Intervenant 2 : Est-ce qu'il existe une convention d'obligation ou encore, est-ce qu'il y a une carte qui permet aux transhumants de circuler librement dans les différents corridors ? Existe-t-il une stratégie permettant déjà de se préparer à la période de transhumance qui approche ? Quelles sont les stratégies mise en place pour avoir une transhumance apaisée ?	En principe chaque pays est doté des textes qui encadrent les couloirs de transhumance mais face aux multiples crises d'insécurité, les transhumants n'empreinte plus les pistes réguliers et avec les raquettes et les prises d'otage, les éleveurs sont obligés de chercher refuge ailleurs sans forcément respecter les couloirs de transhumance. Pour ce qui est des AP chaque AP a une superficie et possède de carte. Il y a un atelier national qui a été organisé pour que chaque acteur puisse contribuer à l'élaboration du PIP
Intervenant 3 : Quand on regarde les interventions des pays, on se rend compte que la question climatique est fondamentale à ces pays. Mais dans les actions stratégiques, la question climat est très faible pourtant cette question doit être en amont par conséquent, il faut que chaque pays insiste sur les actions à mener dans le domaine de changement climatique. Aussi il y a des mécanismes de financement pour les questions climatiques et en mettant les actions climatiques en exerce, on pourrait facilement capter ces financements.	

Il est aussi important de faire une cartographie en insistant sur le lien avec la mobilité. Si c'est quelque chose qui n'a pas été fait, cela devrait être pris en compte dans un axe afin de prioriser les interventions en matière de changement climatique
Intervenant 4 : les visions qui ont été définit n'ont aucun horizon pourtant cela aide dans les aspects de suivi et évaluation
Intervenant 5 : voir comment mettre en place une stratégie de sortie par rapport aux interventions qui seront faites dans le cadre de ses finances. Aussi, il a été évoqué dans les contraints les problèmes liés à l'assèchement des eaux partant, parmi les axes, la problématique de gestion des ressources en eau n'est pas ressortie car la problématique impacte la transhumance quel qu'en soit le cas. Peut-être cela est pris en compte dans le déroulement des activités, mais il serait peut-être mieux de le faire ressortir dans les axes majeurs. La présence des ressources en eau pourrait être une solution dans la gestion de la transhumance

Session 3 : Travaux en Session dans les trois Blocs Géographiques/groupes de travail de consolidation des PIPs et recommandations sur la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména

Chaque représentant des pays se retrouvé dans leurs blocs respectifs pour consolider les plans d'investissement, question d'avoir une vue transversale des actions à mener au sein de chaque bloc. En rappel, les blocs sont au nombre de trois avec la répartition ci-dessous

- Bloc Centre : RCA, Soudan, Tchad
- Bloc Ouest : Cameroun, Nigeria, Niger
- Bloc Est : Sud Soudan et RDC

Après le travail dans les différents blocs, la session plénière a été l'occasion de partager les recommandations faites à la suite des réflexions stratégiques menées autour des PIP

Session 4 : travaux en plénière : PIP et réflexions stratégiques sur le nexus

Dans le cadre de la Deuxième Conférence Internationale des Ministres sur la Transhumance Transfrontalière Nexus : transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement, paix et sécurité, une plénière des experts a été organisée sur les **Plan d'Investissement Pluriannuel (PIP) et des réflexions stratégiques sur le nexus.**

La plénière avait pour objet d'analyser les **PIP et mener des réflexions stratégiques en vue de tirer des leçons pour rendre la transhumance apaisé et durable.**

Ont participé à ces assises, les leaders et co-leaders des différents blocs et les délégations des pays membres des blocs ci-dessous :

1. Bloc Centre : RCA, Soudan, Tchad
2. Bloc Est : RCA, Sud Soudan et RDC

3. Bloc Ouest: Cameroun, Nigeria, Niger, Tchad

Les travaux en groupe ont été modérés par les leaders de chaque bloc. La méthodologie adoptée lors de chaque plénière est celle de passer en revue les actions manquantes et de trouver les moyens de coordination pour la mise en œuvre des PIP au niveau des différents blocs.

Après les nombreux échanges en bloc et une séance de synthèse des observations, les recommandations ci-dessous ont été formulées :

- Mettre sur pied un comité de pilotage et de suivi des activités du PIP constitué d'une équipe restreinte/ s'appuyer des organes de mises en œuvre des accords existant pour la mise en œuvre des actions des PIP au niveau transfrontalier ;
- Développer des systèmes éducatifs adaptés à la transhumance pour permettre aux enfants et aux jeunes filles transhumants de s'éduquer ;
- Signer et opérationnaliser les accords transfrontaliers ;
- Former les magistrats, les journalistes et des Forces de maintien de l'ordre sur la transhumance et la mise en œuvre des textes réglementaires ;
- Communication sur le calendrier de la transhumance et les capacités de charge des espaces pastoraux des zones d'accueil de la transhumance ;
- Intégrer les plans d'action bilatéraux existant dans la mise en œuvre des PIP ;
- Mener une réflexion approfondie sur la durabilité de la transhumance dans un contexte de croissance démographique et de changement climatique ;
- Adapter les accords bilatéraux transfrontaliers aux cadres réglementaires nationaux ;
- Mutualiser les actions pouvant être menées sur le plan transfrontalier ;
- Identifier les PTF qui interviennent sur le plan transfrontalier dans les différents blocs ;
- Elaborer et mettre en œuvre un protocole sous régional (CEEAC) pour la transhumance ;
- Développer les infrastructures socioéconomiques dans les zones d'accueil de la transhumance ;
- Mettre sur pied un fond de financement de la transhumance ;

Les experts ont en outre pris acte de la décision des pays (RDC, RCA, TCHAD etc.) de revoir leur budget après les présentations en plénières.

Les travaux se sont achevés par la présentation du PIP CEEAC qui vient en appui pour la coordination des actions transfrontalières. Les participants se sont félicités du travail et ont validé les PIP des huit pays et l'ensemble des recommandations.

Plan d'investissement CEEAC

Axes stratégiques	Budget
Axe 1 : Mise en place du cadre législatif et règlementaire	USD 1 500 000
Axe 2 : Amélioration de la résilience des systèmes d'élevages pastoraux et réduction des risques et catastrophes y afférents	USD 1 000 000
Axe 3 : Savoir-faire traditionnels et activités culturelles	USD 500 000
Axe 4 : Développement économique et social	USD 5 000 000
Axe 5 : Sécurité, et contrôle de la criminalité transfrontalière	USD 1 500 000
Axe 6 : Collecte des données statistiques liées à la transhumance et Gestion des connaissances	USD 1 000 000
Axe 7 : Recherche et Innovation, Formation et Communication	USD 1 500 000
Axe 8 : Portage Politique et Institutionnel, Diplomatie et Gouvernance	USD 2 000 000
Total	**USD 14 000 000**

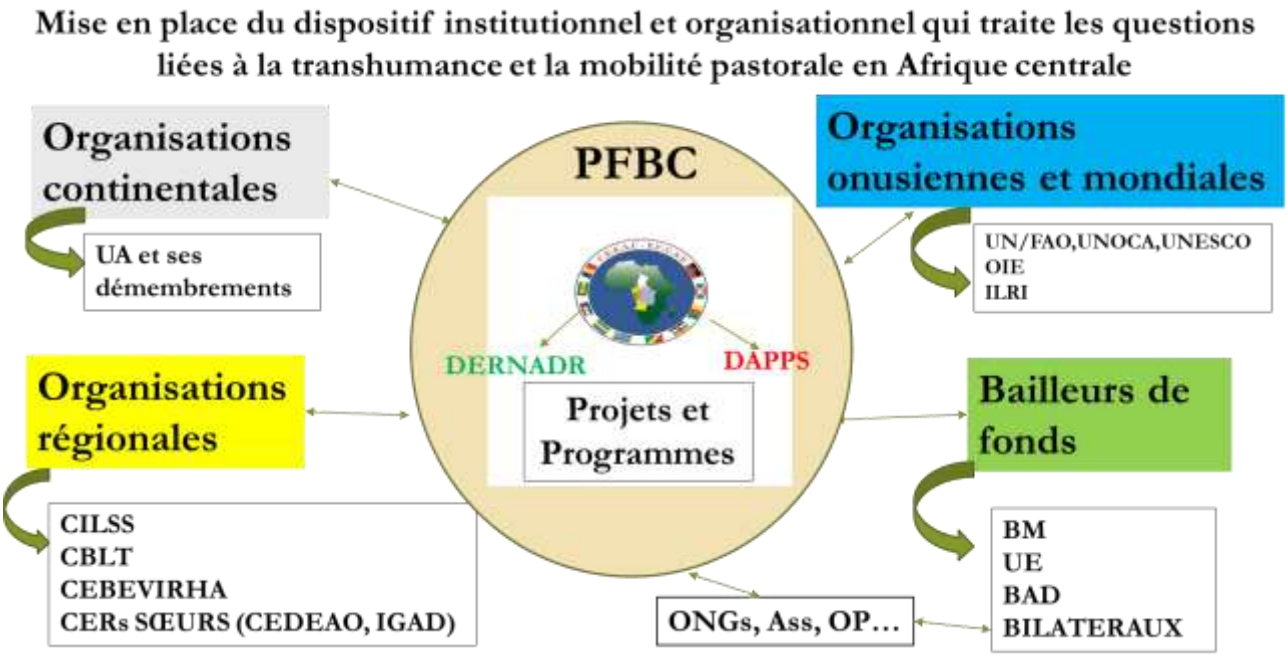

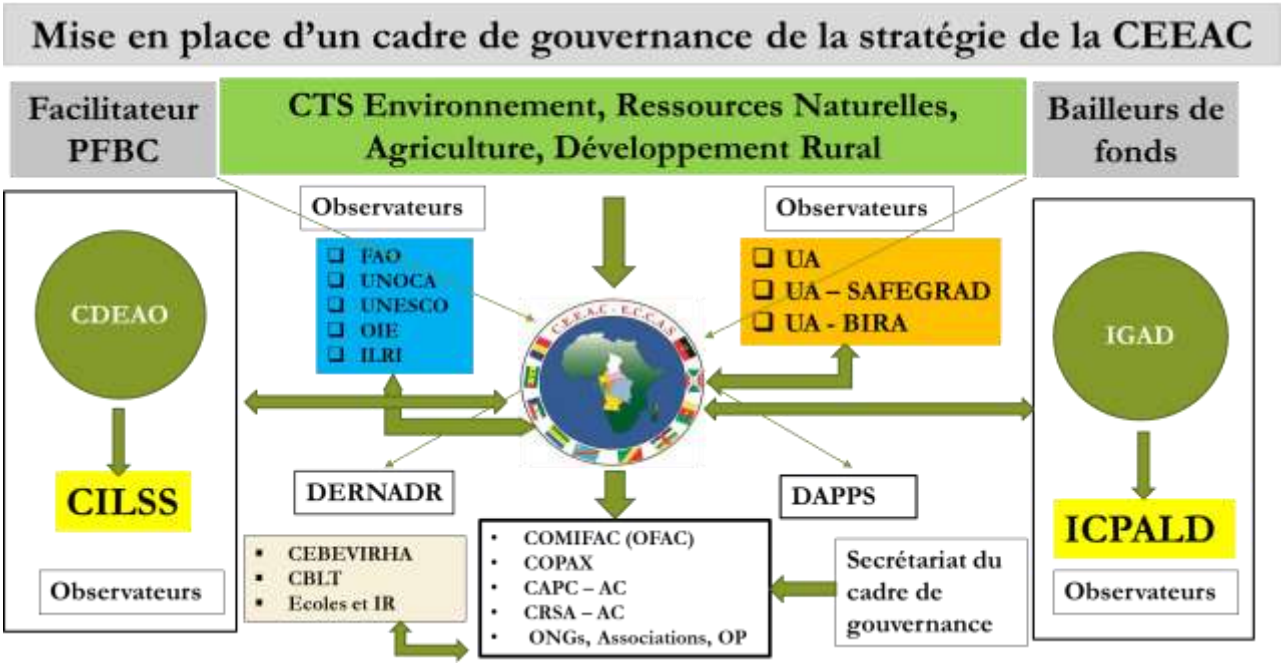

Recommandations

- Revoir ou élaborer les politiques et les stratégies de développement du secteur agricole au sens large du terme, avec des axes concernant l'élevage et notamment les systèmes pastoraux, et un accent particulier sur la transhumance infra territoriale et transfrontalière, assorties des lois et règlements y relatifs.
- Restaurer, développer des plans d'utilisation des terres, en collaboration avec les éleveurs transhumants et les agriculteurs sédentaires dans les principales zones de transhumance afin d'éviter les conflits.
- Organiser les fora de dialogue regroupant tous les acteurs de la transhumance (agents des services étatiques, les collectivités locales décentralisées, les chefferies traditionnelles, les représentants de la société civile) avec des facilitateurs issus de la communauté internationale.
- Mettre en place des plans pour améliorer la résilience des éleveurs face aux changements climatiques.
- Recenser les savoir – faire traditionnels des éleveurs et développer les moyens de sauvegarde et œuvrer également pour l'épanouissement du trésor culturel du pastoralisme.
- Développer les infrastructures pastorales pour améliorer la production et la productivité des élevages.
- Déployer les forces de sécurité dans les zones à haute intensité de braconnage (aires protégées) pour la protection de la biodiversité.
- Mise en place d'un réseau de collecte de données et d'une plateforme régionale multisectorielle d'analyse et de suivi sur la transhumance et la lutte anti braconnage avec des outils technologiques appropriés tels que Tanshumance Tracking Tool.
- Assurer le portage politique et institutionnel de la Déclaration de N'Djamena et mobiliser les fonds nécessaires pour assurer un pastoralisme apaisé en Afrique centrale et par-delà, au niveau du continent africain dans son ensemble.

SEGMENT POLITIQUE

- **Mot de bienvenue du Délégué du Gouvernement**
  Le représentant du Maire de la ville de Yaoundé a débuté son propos en rappelant que la cité capitale est heureuse de recevoir cette conférence, il a souhaité la bienvenue aux hôtes tout en les présentant toutes les commodités touristiques que leurs offres la cité capitale afin d'agrémenter leurs séjours au Cameroun.
- **Allocution du Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC Ambassadeur de Bonne Volonté de la COMIFAC**
  Le plaisir est le sien de prendre la parole en ce jour devant ce panel de personnalité en sa qualité de facilitateur de cette 2éme conférence international des ministres sur la transhumance. Il a rappelé que cette conférence a pour but de présenter des propositions, solutions et résolution à prendre pour une transhumance saine et contrôlée tout en rappelant les conséquences de cette dernière.
- **Allocution de Son Excellence Dr. Honoré Tabuna, Commissaire à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural de la Commission de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale**
  Apres de vives félicitations pour le gouvernement camerounais pour son hospitalité, il a par la suite souhaité que les échanges soient fructueux
- **Allocution de Son Excellence Pr. Sanctus Niragira, Ministre de l'Environnement, l'agriculture et de l'élevage, Burundi, Président en Exercice de la COMIFAC**
  Il a remercié le président de la république pour son hospitalité, a rappelé les neuf résolutions prise lors du 1ere conférence de Ndjamena et a par la suite évoqué sa désolation car cela n'a pas pu être mise en œuvre par les effets de la Covid-19. La COMIFAC va renouveler son engagement pour soutenir les concertations de fait de son positionnement sur la conciliation des problématiques liée à la conservation de la biodiversité, dans les aires protégées ensuite de l'encadrement préconiser pour la transhumance transfrontalière du fait de sa mission à lui confier par les chefs d'états et les gouvernements à travers son traité relatif à la conservation et la gestion durable des écosystèmes.
- **Discours d'ouverture du Président de la République du Cameroun ou Son Représentant**

Il a relevé l'honneur qu'il a de prendre la parole au nom du MINREX empêché. Cette conférence est particulière car elle a un double objectif à savoir : de faire le point sur les résolutions de la première conférence et ensuite de prendre des mesures et résolutions pour pallier aux différents problèmes de transhumance transfrontalier pour un premier temps, et pour un second temps passer le flambeau de la facilitation de la république fédérale d'Allemagne à la co-faciltation France-Gabon.

Discours d'ouverture du segment politique

Session 5 : Exposés liminaires de haut niveau

- **Déclaration de Ndjamena de 2019 - Témoignage : Enjeux de la Conférence Internationale des Ministres en charge de la Défense, de la Sécurité et des Aires protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières, tenue à N'Djamena Janvier 2019**

Cette session a été présentée par le ministre d'Etat belge

Tout en rappelant l'importance économique et socio-culturel de la transhumance reconnu par la déclaration de Ndjamena de 2019, il a présenté les menaces et conflits que pourraient engendrer la transhumance notamment les changements climatiques à l'origine de l'aggravation de la mobilité des transhumants, l'insuffisance du pâturage dans les zones sahéliennes, l'accroissement des investissements financiers par les cheptels qui contribuent à l'augmentation de la taille et du nombre des cheptels transhumants, la croissance démographique et enfin la persistance de la présence des foyers terroristes dans plusieurs zones de la région. Donnant son avis, il a estimé que les flux croissants des transhumants fuyant les problèmes et climatiques et sécuritaires, constituent la plus grande menace pesant sur l'intégrité des forêts du Bassin du Congo, sur la biodiversité, et sur le bienêtre de leurs habitants. Pour l'éradiquer, il est impératif les Etats s'investissent dans l'encadrement et la sécurisation de la transhumance notamment dans le cadre des accords transfrontaliers, à l'instar de l'accord de coopération entre la RDC et le Sud Soudan, et si possible un accord similaire pourrait se faire entre la RDC et la RCA, qui pourront faciliter la transhumance. Pour finir son propos, il a souhaité que la conférence débouche sur une feuille de route très ambitieuse.

Mise en Place du Bureau pour le Segment Politique

Juste après cette prise de parole, le bureau pour le segment politique présenté par le Ministre de l'élevage, des pêches et de l'industrie animales du Cameroun.

Le bureau proposé et validé par les participants avait la composition ci-dessous

- Président bureau : Cameroun
- 1er Vice-Président : Niger
- 2e Vice-Président : RCA
- 3e Vice-Président : RDC
- 1er Rapporteur : Tchad
- 2e Rapporteur : Sud Soudan
- 3e Rapporteur : Nigeria
- 4e Rapporteur : Soudan

Cartographie de la dynamique de la transhumance dans les différents blocs concernés par la déclaration de Ndjamena :

Nous retenons de cette présentation les points suivants :

Bloc Ouest : problèmes des groupes armés qui a entrainés des conflits de L'EST en Ouest dans les Aires protégées. De nombreuses équipes sont sur le terrain et mènent de nombreuses médiations sur pour limiter les tensions.

Bloc Centre : les nombreux groupes armés en RCA entrainent de conflits éleveurs agriculteurs qui conduisent malheureusement souvent aux décès des personnes. De nombreux collaborateurs travaillent en collaboration avec la RCA pour éviter les conflits.

Bloc Est : dans ce bloc on assiste un phénomène plus récent avec l'arrivée massive des transhumants qui deviennent migrant et qui exercent une pression sur les ressources naturelles.

Session 6 : État de mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména

Cartographie Nexus : transhumance, Aires Protégées, paix sécurité et développement Solutions innovantes issues des Initiatives/Projets/Programmes des Partenaires Techniques et Financiers dans les pays de la Déclaration de Ndjamena - Défis-Stratégies - Action Concrète -initiatives porteuses

- Exposé liminaire **RIOFAC**

La cartographie des enjeux au niveau de la sous-région liée à cette transhumance transfrontalière mais surtout à la dé régularisation de la transhumance qui s'élève par des chemins de flux migratoire et de sédentarisation, entraine un conflit entre les peuples et les migrants. Ces phénomènes de migration et de sédentarisation sont liés à plusieurs facteurs : les effets du changement climatique, le manque des pâturages, l'absence de l'accès à l'eau mais aussi par l'insécurité générée par de nombreux conflits armés.

BLOC OUEST : Les conflits armés qui créent une migration des éleveurs nomades bcp plus vers le sud et l'ouest et le sud-ouest de la RCA et cette migration s'accompagne par un phénomène accentué de sédentarisation

Réponses apportées :

- Corridors écologiques
- Collaboration transfrontalière
- Approches innovantes
- Diplomatie et gouvernance participative (Tangos)
- Construction d'infrastructures (MINEPIA)
- Initiatives « paysages » multisectorielles
- Appui aux filières durables

Bloc Centre : On assiste à ce niveau à une dérégulation de la transhumance depuis 2013 causée par la présence de nombreux groupes armés en RCA, qui entraine un conflit armé entre agriculteur et nomade

En réponse :

- Corridors écologiques
- Collaboration transfrontalière
- Approches innovantes
- Diplomatie et gouvernance participative (Tangos),
- Gestion des conflits (HD et Concordis) – 300 conflits,
- Appui à la gouvernance décentralisée,
- Actions coordonnées avec la conservation

Au niveau du bloc Est, c'est un phénomène récent l'arrivée massif des transhumants au niveau des provinces de bawele et cette arrivée massive est accru et génère donc des conflits entre population locale et des transhumants qui deviennent des migrants, et qui exerce une forte pression sur les aires protégées.

En réponse : centre d'information régional, moyens de surveillance allant au-delà du pays, collaboration transfrontalière, développement des chaines de valeurs agricole, collaboration du secteur privé.

Activités menées par l'OFAC :

- Monitooring spacial en temps réel afin de détecter l'arriver et d'anticiper le mouvement de transhumance, les activités liées à leurs mouvements
- Développement de 3 indicateurs pas encore disponible (risque d'eau, disponibilité du pâturage qui va permettre d'alimenter le dialogue, risque de conflits afin d'alimenter les discussions entre éleveurs et agriculteurs)
- Ces indicateurs vont générer des rapports et publication

- **Panel des partenaires techniques et financiers**

AFD ;

L'un des points fort qui a touché l'AFD est la forte de la mobilisation technique et politique des pays sur la question de la transhumance. La réponse de l'AFD est là même si elle doit continuer à se renforcer

L'AFD est engagé dans cette expérience d'accompagnement d'appui aux partenaires de transhumance depuis plus de 30 ans dans les domaines tel que l'hydraulique, la structuration foncière des corridors de transhumance, d'aménagements des infrastructures, à l'approche sensible aux genres et à la jeunesse.

Le pastoralisme est une richesse c'est un mode de vie, une culture, une histoire mais également des investissements financiers. Comme toute activité à grande échelle en croissance elle pose des problèmes territoriaux écologiques qu'il faut trouver des solutions spécifiques aux différents pays. Ceci au niveau de la sous-région car des solutions unilatérales ne sauraient constituées une solution efficace.

L'AFD, la France et les partenaires européens doivent continuer à se mobiliser pour être au côté du facilitateur entrant afin de renforcer son engagement. Il est important de bien définir pour les années à venir l'apport spécifique du sur la transhumance, les aires protégées, sur les forêts sur la souveraineté alimentaire de la région

L'AFD est à l'écoute et aux cotés des opérateurs des terrains qui ont une grande responsabilité en matière de mise en œuvre et sur lequel repose une grande capacité d'agir de l'AFD

APN ; (vidéo)

AWF ;

Il se présente comme un assistant de l'état du Cameroun avec accent sur la biodiversité faune. Ils sont présents sur trois aires protégées : les sites du Campo'o maan, Foumban et du Faro. Dans le Faro ils travaillent sur les questions de transhumance, ils ont mis sur pied une association dénommé **Tango,** aujourd'hui l'association tango compte 29 composés de 25 membres dont 4 femmes, dont leurs rôles sont de servir d'interface entre les transhumants et les communautés locale. Le rôle de ces tangos est de servir d'interface entre les transhumants et... toutefois pour ne pas être des acteurs passifs, les tangos informent les éleveurs sur les itinéraires les moins risqués afin de réduire les risques d'incidents

L'implication des acteurs locaux est très indispensable sur la transhumance apaisée car il est important d'insister sur les liens sociaux entre ces transhumants pour favoriser une transhumance apaisée

GIZ/KFW ;

A ce niveau, la déclaration de Ndjamena continue avec la mise en œuvre de plus d'une dizaine de projet intimement lié l'une à l'autre qui touchent à des thématiques liées à la biodiversité, la cohésion sociale, la gestion des ressources naturelles transfrontalières

Les expériences se résument en trois leçons

- Reconnaitre l'importance économique de la transhumance et de la zone d'accès libre
- Traiter à l'international en institutionnalisant auprès des collectivités territoriales
- Identifier des représentants légitime de la connaissance administrative des cadres réglementaires et de la gestion intégrée des ressources naturelles.

Comme perspectives, on peut citer le lancement du centre de transhumance et la mise en place du projet transhumance

UICN ;

S'inscrit dans une approche de 3 axes

- Production des connaissances techniques scientifiques, y compris les connaissances traditionnelles qui sont très importante pour une meilleure gestion des ressources par les populations ;
- Le renforcement des capacités des femmes (La mise sur place d'un réseau des poches pour la gestion des aires protégées) ;
- La mise en œuvre des actions concrète sur le terrain qui leur permet d'atteindre leurs objectifs fixés (projet d'appui au parc national de la Benoué)

Session 7 : Panel de restitutions des travaux des experts

Plan d'Investissements/Actions Pays (PIP) et orientations stratégiques sur le Néo-pastoralisme- Taille croissante du bétail- Questions Economiques - conservation de la biodiversité - Questions de Souveraineté - Collaboration Transfrontalière/Accords - Cadre Juridique vs Us et Coutumes – Paix et Sécurité

La parole a été donnée à chaque représentant de bloc pour présenter le plan d'investissement validé au sein de chaque bloc.

Bloc Ouest

Plan d'intervention

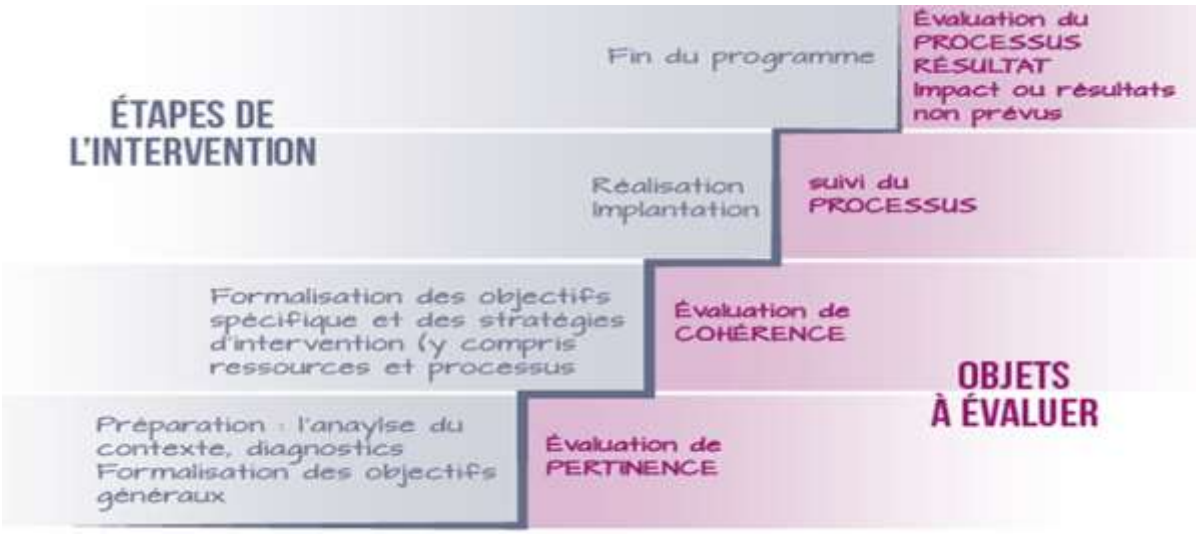

La stratégie de financement du PIP sera basée sur une approche globale mixte combinant l'apport propre et l'apport extérieur, pour montant environs de 150 millions d'euros.

- Mutualisation des fonds à travers les projets existants
- Activités régaliennes (Défense sécurité et souveraineté)
- Les Organismes sous régionales qui appuient les Etats

Arrangement institutionnel au niveau régional et sous régional :

Encrage institutionnel : CEEAC-CEDEAO-IGAD. Autres organisations d'appui (BOAD, CILSS, CEBEVHIRA ; CBLT…)

Niveau pays:

- Coordination : Ministère lead pour chaque pays
- Assistant co-ordinator :
- **Members**
- Ministères sectoriels concernés, PTF, CSO
- Accompagnement transversal des observatoires (OFAC, OBAPAO, Observatoire CEDAO)

Bloc Centre (Tchad, RCA, Soudan)

Total sur cinq ans ($US)	Tchad	Centrafique	Soudan
164,852, 674	53, 272, 674	64,200,000	47,380,000

Points d'attentions du bloc Centre

- Facilitation de la mobilité transfrontalière.
- Coordination de la sécurité transfrontalière.
- Renforcement de l'éducation des enfants transhumants.
- Renforcement des services de santé de base.
- Surveillance des maladies animales.
- Elaboration et exécution d'un protocole sur la transhumance transfrontalière
- Organisation d'une table ronde des bailleurs pour la promotion des PIP.
- Organisation d'une conférence des Chefs d'Etat de la CEAC sur la transhumance**.**

Bloc Est :

Points de convergences :

- Nécessité de développer les projets agricoles pour une meilleure cohabitation entre les agriculteurs et les éleveurs

- Développer les programmes de recherche universitaires à travers les bourses octroyées aux étudiants pour développer les problématiques de la transhumance frontalières
- Créer les échanges

Recommandations :

- Préparer un cadre légal pour réglementer la question de la transhumance dans le bloc
- Finaliser, signer, et opérationnaliser l'accord transfrontalier entre la RDC, la RCA, et Soudan du Sud en vue d'encadrer la transhumance transfrontalière
- Développer le système éducatif adapté à la transhumance
- Favoriser les initiatives en faveur de la lutte contre les changements climatiques
- Développer les infrastructures socio-économiques dans les zones d'accueils de la transhumance
- Mettre l'accent sur les aspects genre dans la gestion de la transhumance

Propositions des experts :

- Elaborer des schémas directeurs ;
- Mener une opération de réflexion élargie ;
- Mobiliser des fonds pour les chefs respectueux des lois de transhumance dans chaque pays ;
- Faire une transhumance journalière ;
- Renforcer des mesures de sécurité des zones de transhumance ;
- Mettre en place une commission de surveillance ;
- Favoriser la collaboration entre les chefs ;
- Chercher un financier pour aménager le corridor de transhumance et mettre des aires de repos et des points d'eau ;
- Renforcer les capacités de surveillance et de gestions des conflits.

Acteurs :

- La mise sur pied des mécanismes de communication et de partage d'informations ;
- Donner accès aux femmes transhumantes à l'éducation, la santé et les intégrer dans toutes activités pour une transhumance pacifique.

L'UNCA s'est proposé d'apporter un soutien de poids à la CEEAC pour l'atteinte dans la sous-région d'une transhumance pacifique.

Session 8 : Cadre Juridique vs Us et Coutumes : entre Transhumance Culturel et exigence normatives Culture tradition, le rôle des leaders traditionnels et religieux dans la gestion apaisée de la transhumance : Panel sur les résultats du Forum des Chefs traditionnels

- **S.M. Aboubakary Abdoulaye, Lamido de Rey-Bouba, Cameroun**

Des propos du Lamido de Rey Bouba, nous retenons qu'à la suite d'une concertation il y a 2 ans pour savoir comment aider dans la résolution des problèmes de transhumance et d'une concertation plus récente en juillet 2023, une série de résolution avait été prise et des recommandations formulées.

- **S.M. Dr. Youkouda Koeranga, Lamido de Tchamba, Cameroun**

Le royaume de Tchamba abrite l'un des plus grands parcs du Faro d'où l'intérêt de la présence de son autorité traditionnelle car les communautés sont les premières personnes à subir les conséquences

La transhumance est une activité qui date bien avant l'indépendance mais de plus en plus les choses deviennent compliquées du fait de la démographie croissante et du cheptel qui augmente et des AP qui se créent (35% des terres est constituée des aires protégées).

Actuellement, la transhumance a changé de méthode de telle sorte qu'il faut faire désormais la différence entre la transhumance et la migration car la transhumance est un mouvement qui vient et repart contrairement à la migration. Par conséquent les chefs traditionnels sont les premiers à réclamer la paix. Les chefs veulent que cette transhumance existe mais

également que cela se déroule dans la paix pour cela, il faut rechercher un compromis pour faire subsister cette transhumance

- **S.M. l'Emir de Yola, Representant Dr. Girei, Nigeria**

Naviguent entre les crises, les défis et conflits survenant à partir des activités de transhumance. La transhumance reste un mode de vie traditionnel des éleveurs et du fait de la désertification et autres, il y a des réserves protégées le pastoralisme peine à survivre. Avec le soutien des PTF tels que la GIZ, des réunions sont organisées et le maximum est fait pour maintenir la paix.

Recommandations des chefs traditionnels

Pour résumer l'ensemble de leurs propos, la parole a été donnée à l'expert présent lors des différentes des chefs pour la lecture des résolutions des rencontres des chefs traditionnelles suite aux différentes concertations tenues, ci-dessous présentées :

Aux pays

- Elaborer les schémas directeurs d'aménagement des territoires qui tiennent compte de la problématique de la transhumance, de la sécurité, et de la dynamique d'occupation des terres et de la cartographie des zones à risque
- Mener une réflexion sur la possibilité d'une concertation élargie à tous les acteurs pour mettre en place un système d'identification élargie à tous les acteurs pour mettre en place un système d'identification, d'alerte et de partage d'information dans tous les points d'entrée et de sortie des couloirs de transhumance
- Renforcer les mesures de sécurités et de surveillance des zones de transhumance en identifiant les points d'entrée et en créant les barrières pour contrôler les déplacements des populations, des bergers et des transhumants
- Mettre en place une commission de surveillance composée de représentants des autorités compétentes et des parties concernées
- Favoriser la collaboration entre chefs traditionnels en vue d'assurer la sécurité et le respect des lois régissant la transhumance

Aux PTF

- Mobiliser les fonds pour l'accompagnement des chefs traditionnels concernés en vue de jouer pleinement leur rôle dans la transhumance transfrontalière
- Appuyer l'organisation d'une rencontre des administrations sectorielles du BSB impliquées dans la problématique de la transhumance aux fins de parvenir à une solution concertée et durable
- Intégrer les chefs traditionnels de la république du Niger dans les réflexions sur la problématique de la transhumance apaisée
- Apporter leur soutien financier et logistique à l'aménagement des pistes de transhumance, la matérialisation des itinéraires et la création des points d'eau
- Collaborer avec les autorités gouvernementales et les acteurs locaux pour renforcer la sécurité dans les zones affectées par la transhumance transfrontalière

- Promouvoir le dialogue et la coopération régionale entre les pays concernés par la transhumance transfrontalière

Aux acteurs de la transhumance

- Être respectueux des lois et règlements des pays d'accueil
- Meilleure implication des chefferies traditionnelles dans la prise en charge des questions de transhumance transfrontalière
- Admettre les traversées des frontières des transhumants uniquement pendant la journée
- La mise en place des mécanismes de communication et de partage des informations entre les autorités traditionnelles et les bergers transhumants
- Sensibiliser les femmes transhumantes aux avantages de l'éducation et de la santé, et fournir les moyens d'accéder à ces services
- Encourager la participation des femmes transhumantes aux décisions et au processus de gestion de la transhumance

Contributions aux résolutions :

- Créer également des aires de stationnement pour encourager la transhumance dans la journée
- Encourager l'équité territoriale par la prise en compte des pays qui subissent la transhumance
- L'UNECA reste engagé à soutenir les initiatives en faveur de la transhumance apaisée. Nous apporterons également notre soutien à la COMIFAC et aux autres acteurs de la sous-région

Session 9 : Panels Ministériels et des responsables d'organisations sous/régionales : Néo pastoralisme-Taille du Cheptel et défis sécuritaires - Solutions écologiques, économiques, sociales pour une Transhumance apaisée

Cette session a été ponctuée par la prise de paroles suivantes :

Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Défense du Cameroun

Ce qui est noté c'est qu'il n'y a pas une véritable collaboration entre les unités de défenses des pays et un manque de collaboration franche entre les états voisins sur la gestion de la transhumance. Pour le cas de l'Adamaoua par exemple, il a été mis sur pied l'opération « adama » couvrant les régions de l'Adamaoua et du Nord consistant à faire des patrouilles motorisées et des battues pour assurer la sécurité des transhumants. Le système de défense est segmenté en fonction des régions au Cameroun.

Ministre de l'agriculture et de l'élevage du Niger

Sur le plan géographique, le Niger est un pays vaste avec plus d'1 million de superficie

80% de la population pratique de l'élevage et parmi eux 20% pratique l'élevage mobile. Il possède près de 57 millions de cheptel avec un espace pâturage vaste (près de 70 pour cent du territoire est occupé par les zones de transhumance) mais cela reste insuffisant car de plus en plus Les changements climatiques impactent fortement les activités d'élevages, toutefois des efforts sont faits pour pallier au problème. De même il y'a la volonté de créer un programme de vaccination du cheptel des vaches pour l'Afrique de l'ouest et voir même Centrale. Le Niger prend des dispositions pour sécuriser et aménager des plans de gestions pour créer des conditions idéales pour les transhumants (point d'eau régulier sur les corridors internationaux de transhumance. Faciliter la mise sur pieds des accords déjà élaborés.

La transhumance au Niger n'est pas simplement affectée par l'insécurité mais beaucoup plus par le dérèglement climatique.

Disposition politique :

- Recherche d'un plan national synchronisé de vaccination de cheptel ;
- L'accès de financements aux éleveurs ;
- Aménagements fonciers pour les aires de repos, aires de pâturages et couloir de transhumance ;
- Former les transhumants aux techniques d'informations.

Ministre de l'Élevage et des Productions animales du Tchad

Dans son propos, il a souligné la complexité qui existe en ce qui concerne la transhumance et qui est nourri par le contexte sécuritaire dans la zone du Lac Tchad. Au niveau des autres frontières, il a cité les conflits qui se soldent par les morts d'homme.

Un autre problème réside dans la taille des cheptels. En 2022 le cheptel allait jusqu'à 136 millions toutes espèces confondues et les éleveurs du Tchad qui sont partis s'installer en RCA suite à une crise depuis 1970 à la recherche de pâturage et d'eau et, depuis ce temps ils font la transhumance fréquemment et d'autres se sont même installés en RCA.

En ce qui concerne les efforts, un forum sur le foncier a été organisé en Novembre 2021, avec la participation de presque tous les pays de l'Afrique Centrale et de l'Ouest. Des recommandations ont été faites à l'endroit des pays et des PTF sur les questions foncières car on tend vers la disparition des aires de pâturage et des aires de stationnements, dans la transhumance qui se fait, on s'intéresse plus aux couloirs de transhumance mais ignorant que les transhumants ont besoin de s'arrêter quelque part pour faire pâturer leurs bétails. Avec l'augmentation de la démographie et du cheptel, il y a un problème d'espace qui se pose.

Ministre Fédéral de l'Agriculture et du Développement Rural du Nigeria

La transhumance est un grand défi car c'est un mode de vie et une culture pour certains par conséquent il s'agit de savoir comment minimiser les menaces et tirer profit des opportunités. L'élevage reste un secteur très important avec un PIB de 30% en termes d'agriculture comme contribution au PIB national.

Il faut rappeler que les transhumants recherchent de quoi nourrir leur famille et même en l'absence de frontière il est important de fixer des frontières même artificielles pour avoir un contrôle de ce qui entre dans le pays.

Un processus de traçabilité et d'identification des animaux à été mis sur pied basé sur l'enregistrement des transhumants à l'entrée du pays. Mais la menace ne concerne pas seulement les transhumants mais aussi le terrorisme, les conflits générés par les voies utilisées par les populations.

Il est mis sur pied un processus de suivi du bétail par la mise en place d'une unité de rangers agricole pour prendre en charge la sécurité des transhumants et des populations.

Ministre de l 'Intérieur chargé de la Sécurité Publique de la RCA

La RCA s'est appesanti sur la méthodologie de la protection des couloirs de transhumance. Cela se justifie par le fait que les transhumants d'hier ne sont plus forcément ceux d'aujourd'hui du fait de l'utilisation des armes de guerre à cet effet, instruction a été donnée aux forces de l'ordre d'appréhender toutes les armes que possèdent les transhumants. Le gouvernement est seul à habiliter une autorisation du port d'armes et ceux qui n'ont pas d'autorisation seront simplement interpelés et traduit en justice.

Néo pastoralisme-Taille du Cheptel et défis sécuritaires - Solutions écologiques, économiques, sociales pour une Transhumance apaisée

Secrétaire Exécutif du CILSS

Nous retenons de la présentation les points suivants :

- Le CILSS coordonne plusieurs initiatives notamment : le dialogue entre les acteurs, l'accompagnement des communautés transfrontalières, existence d'un centre de santé sur la santé animale, cartographie des infrastructures en cours.
- Le CILSS mène une réflexion pour une vision de la transhumance dans le long terme. La principale difficulté c'est l'absence de vision politique de la transhumance cz qui justifie l'encouragement à une plus grande professionnalisation de la transhumance car le CILLS est en train de mettre en place un observatoire de la transhumance ce qui permettra d'avoir des accords transfrontaliers
- Il y a également la question de l'alimentation animale pour laquelle la CILLS interpelle à la création des champs fourragers
- Si on veut modifier les pratiques de la transhumance il faut modifier les chaines de valeurs des productions animales ce qui permet de développer une certaine économie
- Il est bon d'avoir des centres de formation en élevage pour l'émergence des nouvelles formes d'élevage
- Il y a aujourd'hui un besoin d'aller vers une plus grande professionnalisation

Secrétaire Exécutif du CBLT

Les changements climatiques sont à l'origine de la perte de la surface du lac Tchad d'environ 90% depuis 2012, l'évolution démographique a contribué à la forte pression de la ressource en eau de ce lac. Les agriculteurs et les éleveurs se battent pour avoir accès à cette

ressource et quelques fois les éleveurs recourent à l'utilisation des armes pour se protéger. Relation entre transhumance et terrorisme : les terroristes ont commencé à exiger des impôts pour les transhumants qui devenaient de plus en plus leurs courtiers. Certains n'ayant plus de troupeau s'allient à eux et commence la vente ou la passation d'armes car plus lucrative.

Secrétaire Exécutif de CEBEVHIRA

Avec 156,3 millions de têtes de bœufs, il stipule qu'on devrait aussi s'attarder sur l'apport de l'élevage, son importance sur le PIB des différents pays par les produits et les sous-produits de l'élevage. L'élevage fournit près de 500 t de lait/an et produit près de 4 milliard/an. Il faudrait par conséquent qu'une différence soit faite entre la transhumance et le commerce du bétail. De plus il faut faire la différence entre les migrateurs climatiques et les transhumants. L'une des pistes était le certificate de transhumance n'est malheureusement pas utilisé jusqu'à ce jour

Pour faire la part des choses, les certificats de transhumance pourront permettre d'identifier qui est transhumants et faire la part des choses entre la migration et la transhumance

La proposition serait donc

- De réfléchir sur la mise sur pied d'un certificat de transhumance qui permet de distinguer les transhumants dans lequel a l'entrée et la sortir de chaque couloir de transhumance une signature ou une marque sera apposée cela pour permettre de distinguer le transhumant de celui qui ne l'est pas
- Fournir un document de plaidoyer pour parvenir à une transhumance pacifique,
- Mettre sur pied une règlementation commune,
- Renforcer les capacités des acteurs,
- Vulgariser les textes et les appliquer
- Sécuriser les couloirs de transhumances et des aménagements pastoraux.

Actions :

Etude diagnostique de base sur la transhumance transfrontalière qui permettra d'aboutir à un document de plaidoyer pour arriver à une transhumance transfrontalière apaisé

A court terme comme solutions on propose le renforcement des capacités, la sécurisation de la mobilité des mouvements transfrontaliers,

Secrétaire Exécutif du CCRS

La transhumance transfrontalière et une problématique qui dépasse les pays et nécessite par conséquent une volonté politique. C'est pourquoi la question de la transhumance doit être portée au niveau de l'UA et si on ne prend pas avec une vision, de génération en génération, le pays d'accueil sera les pays de départ

Cette question de transhumance qui était avant un phénomène de vie, aujourd'hui il faut reconnaitre que les nomades sont des employés des élites raison pour laquelle il faut aborder la transhumance sur le plan multi dimensionnelle.

A la suite de ces différentes prises de parole, les Ministres et les organisations sous/régionale, les PTF se sont réunis en huit clos pour mener des réflexions et formuler des recommandations et des déclarations de haut niveau qui seront présentées dans la session 11

Session 10 : Stratégies et Accords Transfrontaliers sur la transhumance transfrontalière apaisée. Espace pour les conclusions sur les Accords Transfrontaliers ; Inter-régions et de Coopération

Accords Transfrontaliers ; Accords inter régions ; Accords de Coopération

Cette articulation sera faite sur 3 points de discussion à savoir :

- La critique habituelle faite par les acteurs de la transhumance
- La politique des états pas toujours et la non-application des textes de lois sabotent quelques fois les accords
- Comment envisagez-vous une architecture transfrontalière efficace sur la transhumance

Ministère des Forêts et de la Faune du Cameroun

Son Excellence Monsieur Jules Doret NDONGO a reprécisé l'importance de la tenue d'une telle conférence au Cameroun. Il a rappelé les enjeux et défis sécuritaires qu'imposent la transhumance transfrontalière et la nécessité que ceux-ci soient clarifiés.

Le Cameroun partage plusieurs kilomètres de frontières avec plusieurs de pays de la sous-région dans lesquelles se déroulent la transhumance et des activités liées aux aires protégées. Du côté du nord plusieurs accords sont faits avec le Tchad et la RCA, il y a une aire protégée frontalière du côté du sud-est avec le Congo et la RCA et du sud-centre avec le Congo et le Gabon. Avec le Nigeria il existe une aire protégée importante qui est le parc de korup. Dans l'esprit d'une meilleure gestion des ressources naturelles et notamment de la faune, le Cameroun a bénéficié du ministère nigérian des affaires extérieures des accompagnements dans l'optique de signer un accord de coopération transfrontalière au niveau de la conservation et de la gestion des aires protégée. Cela est en attente de la mise en place d'un gouvernement, une fois celui-ci disponible la signature sera faite. En termes de stratégie, une série d'accord bilatérale a été mise en place avec les pays voisins (TNS, TRIDOM…). Au niveau interne, le Cameroun possède des organes de coordinations, comité interministériel doté d'un pouvoir de supervision de coordination avec comme membres tous les ministères concernés par la gestion durable. À côté de cela le Cameroun a mis en place le fameux concept « one health » selon lequel on prend en compte la santé humaine et animale.

Ministre de l'Environnement du Nigeria

L'accord n'a pas beaucoup évolué de ce côté, néanmoins le pays est disposé et volontaire pour signer les différents accords y relatifs, car en attente de la mise sur place d'un nouveau

gouvernement. Une fois effectif, les différentes administrations vont parcourir le document d'accord avant de pouvoir le signer. Cependant un certain nombre d'étapes doivent être parcouru. Il faut inclure la notion de genre pour les femmes et enfants transhumants. De même pour inciter les transhumants à envoyer les enfants à l'école. Le Nigéria a établi une politique qui encourage les femmes transhumantes à envoyer leurs enfants à l'école en achetant le lait de vache un peu plus cher.

Ministre de la Conservation de la Nature du Sud Soudan

Monsieur le ministre à demander de clarifier la question de sécurité que pose la transhumance entre les Etats. La transhumance en soit n'est pas mauvaise mais la présence des armes est un véritable souci. Le gouvernement est prêt à signer un accord qui implique les leaders régionaux afin de trouver des pistes de solutions pour une transhumance apaisée.

Ministre de l'Environnement et Développement Durable de la RDC

Pour le ministre il faut absolument clarifier la question sécuritaire que pose la transhumance. Etablir des lois et des principes qui visent à éviter la sédentarisation des transhumants dans les différents Etats d'accueils.

La RDC aide la transhumance, car dans sa culture et sa tradition jamais n'a été mentionnée la transhumance. C'est phénomène qui est venu des peuples voisins et entre dans le pays qui n'était pas disposé à gérer des transhumances. Avec la présence des armes, les transhumants posent un véritable problème sur la sécurité des personnes et des biens, ce problème étant inconnu de la RDC, la nécessité des accords au niveau interrégional pour gérer et règlementer ce problème de transhumance est important, car le prendre de façon isolé l'on ne pourra pas le résoudre.

Ministre de l'Environnement, de la Pêche et du Développement durable du Tchad

La transhumance est une activité ou un mode vie pour le Tchad, car c'est un pays de transhumance par excellence. La transhumance avant les changements climatiques était gérée par les traditions intercommunautaires, avec l'avènement des changements climatiques elle a commencé à s'étendre au-delà des frontières. A cet état de cause il serait idoine de trouver des règlementations interrégionale (d'abord débuté entre pays voisin puis les communautés puis s'étendre vers les blocs). Chaque bloc devrait se développer seul puis l'on passera dans un cadre d'harmonisation des accords entre les 3 blocs.

Ministre des Eaux, Forêts, pêches et chasses de la (intérieur) RCA

En ce qui concerne la gestion des transhumances sur le plan géostratégique il va falloir mettre en place des textes juridiques pour règlementer et assurer une transhumance apaisée. Il faut pouvoir mettre sur pied des documents laissé passer à la fois pour les bêtes et pour les hommes au niveau de la frontière de chaque Etat. Il faut établir une limite pour le temps de séjour des transhumants et de leur troupeau. Le ministre rappelle que le berger ne doit en aucun cas être considéré comme un réfugié. La majorité des transhumants se convertissent en demandeur d'asile une fois dans un autre pays. La RCA a mis sur place des unités spéciales qui surveillent des corridors tracés à cet effet. Les bailleurs de fonds doivent

pouvoir les aider à lutter contre les conflits éleveurs-agriculteurs, ils ont des hommes et il faut des moyens. Il faut faire une cartographie de la transhumance pour réguler le problème de sécurité. Il souhaite que les partenaires accompagnent dans la résolution des conflits (Homme – Faune), et de même dans la réforme de la sécurité. Il rappelle que les partenaires doivent véritablement s'engager a mettre les moyens pour implémenter des différentes stratégies.

Président en exercice de la COMIFAC

Après avoir adressé ses remerciements aux différents participants à cette conférence, le président recommande que cette initiative soit portée par la CEEAC et la CEDEAO pour une meilleure implémentation.

Secrétaire Exécutif de l'IGAD

Un remerciement a été adressé au gouvernement Camerounais. Pour lui, ce sont les frontières internationales qui ont trouvées la transhumance le non le contraire. La notion de sécurité doit absolument être clarifiée. Il faut une coordination entre les états pour assurer le désarment des éleveurs transhumants. Il faut impliquer les leaders locaux dans les accords et établir des accords formels qui soutiennent les accords coutumiers sans les exclure.

Président de la Commission de la CEEAC

Pour le président de la CEEAC, il est important de travailler sur les accords déjà existants et non chercher à vouloir créer de nouveaux. Dans la mesure où il faut un recadrage, les textes qui doivent être appliqués à cet effet sont ceux de l'Union Africaine. Il rappelle que le secrétaire général ici n'a pas le droit de signer un document sans l'aval de son pays. Les Etats doivent travailler en toute coordination à travers la vois diplomatique pour une meilleure implémentation.

La CEEAC avec l'IGAD et la CEDEAO sont 3 et une communauté économique régionale, s'il y a un travail à faire dans ses 3 communautés aux sous bassement et au cadrage aussi bien politique qu'économique relève des textes de la commission de l'union africaine. La CEEAC a un accord avec la CEDEAO sur les différents axes sur lesquelles ils travaillent (agriculture et la transhumance). Il reste de signer un accord avec l'IGAD. Au niveau de la CEEAC on note une avancé sur le plan juridique, il reste maintenant sur le plan politique et des textes de la CEEAC qui nous obligent à passer par le conseil des ministres de la CEEAC pour pouvoir autoriser au président de la commission de signer avec l'IGAD. Il faut noter que les échanges avec l'IGAD remontent à 2013, c'était lors d'une flambée de braconnage d'éléphants dans le parc national de Bouba Ndjida car ses braconniers venaient d'une autre communauté économique régionale et à cette époque la CEEAC avait déjà envisagé d'aller Djibouti signer un protocole d'accord avec l'IGAD. On reste rassurant et dans l'espoir que le protocole d'accord sera signé avec l'IGAD.

Session 11 : Déclarations de haut niveau

Grandes conclusions du Huis Clos du segment ministériel, par la CEEAC

Les Ministres réunis à huis-clos le 11 Juillet 2023 ont examiné les 07 points issus de la Déclaration de N'Djamena du 19 Janvier 2019 soumis à leur appréciation par les experts des trois blocs (Centre, Est et Ouest) et recommandent ce qui suit :

I. Signature des différents accords transfrontaliers sur la transhumance

1. Les Ministres ont pris acte du point sur la signature des accords et encouragent les pays à continuer les négociations bilatérales et multilatérales en vue de la finalisation et de la signature de tels accords.
2. Les Ministres recommandent à chaque délégation de porter ce point au niveau de leur gouvernement respectif en vue de prendre des orientations conséquentes pour le développement des accords.
3. Les Ministres recommandent d'explorer les solutions intermédiaires à travers l'accompagnement des collectivités locales dans le processus de dialogue et de collaboration transfrontalière.
4. Les états concernés par les accords transfrontaliers devraient s'appuyer sur la CEDEAO, la CEEAC ou l'IGAD

II. Mise en place d'un fond de la transhumance

5. Les Ministres recommandent de mener une étude en vue de la mise en place d'un mécanisme innovant de financement sur la transhumance et d'explorer les autres modalités de financement directement accessibles.

III. Néo-pastoralisme

6. Les Ministres recommandent aux Etats une mise en œuvre cohérente des politiques/stratégies agro-pastorales en vue de sécuriser le foncier sylvo-agro-pastoral.

IV. L'éducation des enfants et autres services sociaux de bases des nomades et la responsabilisation des femmes

7. Les Ministres notent que l'éducation des enfants pasteurs existe déjà dans certains pays. Mais, ils invitent les différents états à veiller sur la vulnérabilité sociale des éleveurs transhumants et de mettre en place notamment un système d'éducation adapté à la mobilité et en s'inspirant des modèles qui existent dans certains pays (Niger et Tchad). Ils recommandent en outre le développement des infrastructures et les services sociaux de base dans les zones de transhumance.

V. Institutionnalisation des foras traditionnels transfrontaliers pour une transhumance apaisée

8. Les Ministres ont reconnu que les chefs traditionnels sont organisés pour la mise en œuvre de la déclaration de N'Djamena. Ils les encouragent à rendre formelle leur cadre. Les Ministres recommandent aux instituions sous régionales de les accompagner dans la formalisation des cadres existants.
9. Les Ministres encouragent les collectivités territoriales décentralisés à renforcer leur collaboration avec les chefs traditionnels et invitent les institutions sous-régionales et régionales à les accompagner.

VI. Observation spatiale des déterminants de la transhumance

10. Les Ministres notent l'importance des observatoires et invitent les organisations sous régionales/régionales à s'approprier de tels outils de suivi et les intégrer dans les cadres existants (CEBEVIRHA, CILSS etc. et ceux, dans le respect des dispositifs nationaux de surveillance des territoires).
11. Les Ministres invitent les observatoires à prendre en compte les thématiques qui intègrent les besoins des Etats dans le cadre de la transhumance et recommandent que ces outils soient aux services des Etats.
12. Les Ministres recommandent que les observatoires soient hébergés par les organisations sous régionales/régionales en relation avec les Etats.

VII. Le portage institutionnel pour la mise en œuvre de la déclaration de N'Djamena

13. Les Ministres recommandent que les tutelles au niveau pays soient portées par les Ministères en charge de la transhumance en collaboration avec les autres sectorielles techniques concernées.
    Au niveau supranational, les Ministres recommandent deux niveaux de coordination : un comité régional de pilotage politique et un comité régional de pilotage technique.
14. Les Ministres donnent mandat à la CEEAC de proposer un dispositif opérationnel des comités de pilotages en collaboration avec les autres organisations sous-régionales, dans les meilleurs délais.

Grandes conclusions de la concertation des Partenaires Techniques et Financiers par l'UE

8 membres présents soit : la France, la Belgique, l'Allemagne, la Suède, la Banque africaine de développement, le fond Bezos,

Discussions très riches. Quelques points forts retenus dans les échanges :

- Essayer de comprendre pourquoi le PFBC s'intéresse à la transhumance : taille de troupeau qui excède la capacité réelle des écosystèmes (ce n'est pas le mode de vie qui est un problème mais l'excès de ce troupeau)
- Les PTF prennent bonne note des 3 PIP et saluent la qualité du travail des experts

- Les PTF sont réalistes et les PTF pourront y contribuer de manière significative.
- Le PTF souhaitent travailler sur un plan de trajectoire dans un travail de prospective. Savoir où les pays veulent être, vu les pressions climatiques et démographiques dans les questions de pastoralisme et de transhumance, et comment nous pouvons les accompagner (les pays, les éleveurs, les acteurs économiques) pour arriver à cette trajectoire tant au niveau social, économique et environnemental.
- Chaque PTF a ses propres priorités lies à ses propres contribuables (approche one health, changements climatiques, nexus développement et climat, certains sont plus limités sur les zones humides donc il est important de voir les conséquences de la transhumance sur les zones humides. Il est donc important de savoir les spécificités de chaque PTF pour savoir sur quel plan dialoguer avec lui)
- Plusieurs PIP sont portés sur les infrastructures et cela doit être porté par les organisations au sous régionale
- Il est important de mesurer la capacité d'absorption du PIP compte tenu du fait que le secteur est souvent informel et donc les PTF ont souligné qu'il y a souvent un problème d'absorption par les Etats, par les opérateurs.
- Avoir en tête l'arrangement institutionnel qui est important pour pouvoir en place ces PIP au niveau régional, multinational et local
- Il existe beaucoup de sources de développement à exploiter (l'aide public au développement, les fonds climat, les budgets domestiques, financement privé) il est important de miser sur la complémentarité de ces différents acteurs qui ont différentes contraintes mais qui peuvent financer différents types d'activités. Donc dans les PIP il faut identifier les différentes sources de financements appropriés

Pour ce qui est des engagements actuels des partenaires, il n'y a pas encore une cartographie complète de tous les engagements des PTF, car plusieurs doivent examiner les PIP, en rapporter à leur Etats et voir ce qui est finançable, et sous quelle forme. En termes d'engagement, il y beaucoup de programme qui sont identifiés et un montant de 220 000 000 euros touchant les programmes de conservation et de gestion des paysages en milieu de savane, qui touchent les questions de sécurité au niveau des frontières et les questions de pastoralisme. Il y a donc un réel effort financier qui a été fait les 220 000 000 d'euros correspondent déjà à 50% du PIP

Enfin, il est question de savoir comment faire le suivi des investissements et le suivi de leurs impacts sociaux, environnementaux et économiques. Pour cela, une structure a été créée depuis quelques années l'OFAC mais il est important de mettre en place au niveau des différents partenaires, un réseau de collecte des informations pour mesurer les impacts de toutes les actions des PTF

Déclarations d'intention de haut niveau des donateurs (en particulier en ce qui concerne les PIPs et le PFBC) :

- **Allemagne**

Les points suivants ont été relevés la déclaration d'intention de l'Allemagne :

- Il faut que tout le monde soit mobilisé ainsi que les ressources
- Les partenaires internationaux ne peuvent appuyer que les cadres régionaux bien établis et c'est la responsabilité des pays de mettre sur pied ces cadres
- L'Allemagne ne peut contribuer aux efforts qu'une fois que les accords seront conclus avec la volonté politique nécessaire pour avancer

En outre, l'Allemagne a pris note des PIP et est très engagé à le soutenir dans le long terme, mais il faudra un suivi institutionnel pour voir comment soutenir ces plans avec des directives et orientation sur ce qui doit être fait entre la société civile, le secteur privé ne doit pas être en marge. En tant que partenaires internationaux, les PIP seront soutenus ainsi que la COMIFAC dont les lignes de mises en œuvre pourront contribuer à la mise en œuvre de ces PIP. Nous devons accélérer la mise en œuvre une fois que les prochaines étapes seront clarifiées.

L'aspect genre est au cœur de tous les débats et doit être clarifié. Les pays font les documents très intéressants mais il faut un suivit institutionnel. Il est important d'avoir une compréhension plus claire des institutions régionales et de la façon dont la coordination se déroule pour que les résultats puissent être obtenus avec la coopération internationale.

- **États-Unis ;**

Les usa mène un programme qui donne priorité à la transhumance. Les efforts coordonnés sont fournis avec les partenaires. Les interventions ciblent les communautés avec les partenariats avec le ministre des forêts. Un projet a fait l'objet entre le Nigeria- Cameroun – Tchad. Nous essayons de soutenir les communautés via l'accès à l'éducation contribuant ainsi à des projets dans la conservation. La gouvernance en matière de transhumance a également fait l'objet de notre attention

- **France ;**

Grace au travail de la CEEAC, de la COMIFAC, du PFBC, de la facilitation belge et allemande, des ministres présents et de tous, nous sommes sur la voix de concrétiser les engagements pris à la conférence de Ndjamena en 2019. A titre de rappel, les enjeux de transhumance et d'élevage sont transversaux (sécurité alimentaire, changements climatiques, accès à l'eau, agriculture, lutte contre la désertification, la dégradation des sols, la préservation des pâturages, etc.)

La France guide son intervention à travers 3 principes opérationnels

- Adopter une approche différenciée selon les contextes socio-économiques et écologiques
- Prioriser les populations vulnérables sur les plans économique, social et environnemental
- Prendre en comptes systématiquement les enjeux des changements climatiques et de protection de la biodiversité à travers les projets menés par l'AFD et l'UE

La France continuera de se mobiliser pour appuyer les stratégies nationales, le développement pastoral, à l'exemple de ce qui a été fait par le projet pasteur au Tchad ou

des activités menées dans le cadre de la grande muraille verte, et pour laquelle les travaux en lien avec la convention des NU sur la désertification.

- **Suède ;**

Pour la Suède, le point d'entrée est la stratégie régionale et continental qui est actuellement opérationnel, elle vise la biodiversité ; la foresterie, les changements climatiques et explore dans ses possibilités l'intégration de la transhumance. Pour l'instant, elle travaille dans les pays du sahel sur l'adaptation aux changements climatiques et la vulnérabilité des populations. Elle soutient la transhumance et le pastoralisme dans la région de l'IGAD. Pour ce qui est de l'engagement, la famille des donateurs doit réunir des ressources et s'engager dans des synergies. Une fois l'appropriation faite, la suède explorera ses voix pour accroitre ses financements.

- **Union européenne**

L'UE est très engagé dans l'environnement et le développement en Afrique Centrale, y compris dans les zones de savanes depuis 1986 à travers un programme au Nord de la RCA. La conférence de Ndjamena a été un vrai révélateur et est arrivée juste au début du nouveau cycle de la programmation de financement de l'UE 2021-2027 ce qui a permis de réorienter beaucoup de ressources qui avait alloué tant les programmes régionaux que bilatéraux. Pour la période qui vient, l'UE compte augmenter ses programmes de financement à travers le pastoralisme, la transhumance, les programmes de sécurisation des frontières, les programmes de suivi et de reporting des données collectées par l'Observatoire des forêts d'Afrique Central

Plus de 220 millions d'euros mobilisé pour le volet financier mais l'UE insiste sur le rôle politique à jouer dans l'accompagnement des pays dans les accords transfrontaliers via sa longue tradition de négociation politique.

En dernier point, le besoin de suivi et d'appui à l'OFAC va continuer pendant au minimum 5 ans et c'est important de pouvoir compter sur une institution sous régionale forte qui peut capitaliser ce que tous les partenaires au développement font.

- **BAD**
- Souhaite que les PIP soit bien ambitieuse et est prête à soutenir ces initiatives
- Souhaite continuer à être au côté des pays pour faire profiter les financements
- Insiste sur le renforcement des capacités des institutions de la COMIFAC, la CEEAC pour le développement des grands projets dans le domaine de la transhumance

La BAD a une conception moderne de la transhumance et compte moderniser le processus sans forcement se focaliser sur le modèle antique de la transhumance et se projette sur les 50 prochaines années de comment doit être la transhumance. La banque s'engage sur le financement de ses réflexions stratégiques et les moyens qui suivront pour pouvoir mobiliser ce processus.

Elle veut voir un moyen de financement de l'économie local. La BAD veut un financement du processus moderne de la transhumance et estime que les 506 millions d'euros sont très

insignifiant s'il faut vraiment agir sur la transhumance. Donc s'il faut un financement de la BAD il faut une réflexion d'un processus moderne de la transhumance

- **Fond « bezos »**

Pour le fond Bezos, il y a une volonté à se joindre aux autres partenaires du Bassin du Congo, pour la préservation de la richesse de la biodiversité et du développement des communautés dans le Bassin du Congo

Ce fond a pris les engagements de 1 milliard de dollar a la conférence de Glasgow et actuellement il a déjà versé 100 millions de dollars entre le Gabon, la RDC et le Congo Brazzaville. En tant que membre du PFBC, Bezos comme fond va continuer à être permanent dans ce processus. En ce concerne les PIP, il est prématuré de dire dans quels axes bezos s'engage, il sera question de voir quels sont les facilités que Bezos pourrait apporter notamment les concertations institutionnelles sur cette question, les axes ciblés sur les questions de développement communautaire autour des aires protégées dans le bassin du Congo. On part du principe qu'un engagement se fait en complémentarité de tous les autres PTF il serait donc important de prendre en compte les différents acteurs qui agissent dans le domaine et sur quels axes ?

Il y a beaucoup plus de chance que le fond bezos s'engage dans la partie forestière bassin du Congo quitte à voir par la suite dans quelle mesure explorer la partie sahélienne

- **OKAFI**

Nous retenons de cette prise de parole les éléments suivants :

- OKAFI est prêt à faire tout ce qui est nécessaire pour la protection des forêts du bassin Congo
- S'occupe de la protection des forêts tropicale africaines
- Reconnait que la déforestation et la réduction de la pauvreté sont des domaines transversaux des préoccupations de leur institution
- Envisage des investissements nouveaux au niveau du Cameroun et de poursuivre la collaboration dans les secteurs qui concerne OKAPI
- Il faut investir sur les systèmes d'agriculture durable qui seront la première étape de mobilisation des fonds
- Il est essentiel de maintenir un engagement à travailler ensemble avec les autres organismes et pays

- **FAO ;**

La FAO s'investi dans plusieurs programmes depuis plusieurs années. Durant la prochaine facilitation la FAO compte consolider les acquis et recourir à des financements innovants mais avant tout, il est nécessaire d'adopter les PIP cohérent. Pour finir, la FAO renouvelle son engagement d'accompagner le PFBC

- **UNFF**

Remerciement à l'endroit du facilitateur. Il faut une approche inclusive qui concilie le droit coutumier et le droit moderne. Inclure l'éducation des femmes dans le processus de transhumance ; favoriser la certification forestière dans les différents blocs.

CEREMONIE DE CLOTURE DE LA CONFERENCE

Allocution du Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC Ambassadeur de bonne de la COMIFAC

Il a exprimé sa satisfaction pour la fin des travaux de la transhumance transfrontalière et pour les résultats obtenus et adresse ses remerciements à tous ceux qui ont œuvré pour la réussite de cette conférence (MINFOF, MINEPIA, PFBC, GIZ). Ses résultats s'ils sont appliqués vont ouvrir une voie pour la résolution pacifique des conflits liés à la transhumance et ils contribueront à la restauration, à la protection des écosystèmes fragiles ainsi que les ressources naturelles des régions d'Afrique Centrale et du Sahel. L'importance du développement pacifique et d'une gestion rationnelle des ressources naturelles du Sahel et de l'Afrique Centrale s'étends au-delà de la région et concerne également la communauté internationale et la Planète. Notre responsabilité pour cette génération est de trouver les solutions pour décider du juste chemin politique.

Allocution de Son Excellence Pr. Sanctus Niragira, Ministre de l'Environnement, l'Agriculture et de l'Élevage, Burundi, Président en Exercice de la COMIFAC

Il a rappelé que les conclusions obtenues dans le cadre de cette conférence sont satisfaisantes concernant les PIP qui ont été présentés et adoptés. Il salue la contribution des experts et des partenaires pour l'identification des trois plans provisoires en vue de la mise en œuvre du processus. A travers les différents forums des chefs traditionnels, des experts, des huit clos des partenaires et des ministres, la transhumance qui est un mode culturel de suivit des cheptels a suivi de nombreuses modifications qui impacte la paix, et la sécurité voir la dégradation des écosystèmes voir les aires protégées. Les mesures prises et les recommandations doivent permettre aux pays de s'engager vers des réflexions de modernisation de la transhumance. Cela doit impliquer une révision des politiques en matière d'élevage en concertation avec les sectoriels concernés par la thématique de la transhumance. Les pays doivent poursuivre des concertations bilatérales et trilatérales afin d'arriver a la conclusion des accords dont la mise en œuvre sera facilité par toutes les parties prenantes. Il est important que le processus de transhumance ai un portage politique par les institutions concernées de la sous-région notamment (la CEDEAO, la CEEAC) tout en association les institutions spécialisées tels la COMIFAC, CBLT, HIRA, CCC, CICOS, etc. Pour les aires protégées affectées, la COMIFAC a reçu mandat des Chefs d'Etats et de gouvernement à travers son traité relatif à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers d'Afrique Central ainsi que son plan de convergence a l'axe stratégique III va poursuivre son appui aux Etats dans le sens de contribuer à la sécurité des Aires protégées en poursuivant la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles. Les accords tripartites ont été signés dans ce sens entre le Cameroun-Tchad-RCA, entre le

Cameroun-Congo-Gabon, et d'autres en cours par rapport à la lutte anti-braconnage. En vue de mutualiser les efforts de surveillance de la transhumance entre les observatoires afin de mettre à profit l'observatoire des forêts d'Afrique Centrale (OFAC) qui est logée au sein de la COMIFAC. A travers la déclaration des engagements des partenaires, ils sont tous déterminés à soutenir la conservation des forêts du bassin du Congo. Un remerciement a été adressé au facilitateur de la république d'Allemagne Honorable Dr Christian Ruck et aux autres partenaires.

Discours de clôture du Ministre de l'Elevage des Pêches et l'Industrie Animale, Représentant du Ministre des Relations Extérieures

- Monsieur les chefs de mission diplomatique,
- Monsieur le Président de la commission de la CEEAC,
- Monsieur le président de la COMIFAC,
- Monsieur le facilitateur,

La satisfaction de voir s'achever une rencontre internationale de ce type depuis la première tenue à N'DJAMENA en 2019. La gratitude est adressée à la facilitation de la république d'Allemagne et à la CEEAC ET LA COMIFAC pour le soutien multiforme qui a rendu les assises possibles. Les conclusions reflètent parfaitement l'importance de nos délégations attachent à l'approfondissement de nos relations entre nos états, les organisations et les partenaires internationaux et traduisent sans équivaux la volonté de nos chefs d'Etat respectifs (Cameroun, Niger, Nigéria, Tchad, RCA, soudan, Sud-Soudan, RDC) de donner à la coopération internationale sur les questions de transhumance transfrontalière, une impulsion nouvelle à la mesure des défis nouveaux et émergeants auxquels le monde en constante évolution confronte les jeunes Etats comme les notre. Les assises de Yaoundé ont permis de consolider les acquis N'DJAMENA et d'aller vers de nouvelles perspectives. Ses conclusions seraient privées d'effet si elles ne sont pas suivies d'une mise en œuvre diligente par l'ensemble des parties prenantes. Le ministre tient à saluer les initiatives envisager au cours des présents travaux et souligne la nécessité de les opérationnaliser par la tenue effective des sessions futures à une date à convenir d'accords partie par la voie diplomatique. Les recommandations formulées sur les questions de gestion des aires protégées et ressources naturelles sur le développement, la paix, et la sécurité sont au centre des priorités des Etats. Un remerciement a été adressé au facilitateur de la république d'Allemagne Honorable Dr Christian Ruck et salue l'entrée en scène de la co facilitation France-Gabon. Un remerciement adressé aux experts, aux partenaires et a tous ceux qui de manière directe ou indirect ont œuvrés au bon déroulement des assises.

CEREMONIE DE PASSATION DE LA FACILITATION ALLEMANDE A LA FACILITATION FRANÇAISE

Annexe 1 : Agenda réunion

Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Facilitation de la République fédérale d'Allemagne

Deuxième Conférence Internationale des Ministres sur la Transhumance Transfrontalière

Nexus : transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement, paix et sécurité

10-12 juillet 2023, Yaoundé, Cameroun

Projet d'agenda détaillé

Jour 1 – 10 juillet 2023 : Segment des Experts			
Horaire	**Activités**	**Intervenants**	**Notes**
07 :30	**Accueil et installation des participants et Pause-Café**	**Secrétariat**	
08 :30-09 :00	**Session d'Ouverture des Travaux du Segment Technique des Experts**	**Modération pays hôte**	
	• Allocution du Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC, Ambassadeur de bonne volonté de la déclaration de la COMIFAC • Allocution de la COMIFAC : Secrétaire Exécutif de la COMIFAC • Allocution de la CEEAC, Commissaire à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural, CEEAC • Discours d'ouverture du Pays Hôte	**Honorable Dr Christian Ruck** **Dr Hervé Martial Maidou** **Dr. Honoré Tabuna** **Pays Hôte**	La session protocolaire sera animée par le Cameroun Cinq minutes de temps de parole par intervention **Photo de Famille**
09 :00 – 9 :15	**Mise en Place du Bureau pour le Segment des Experts**	**Modération pays hôte**	**Président bureau : Cameroun**
	Désignation et Installation du bureau des travaux du Segment des Experts • Présentation des objectifs, résultats attendus et agenda de la conférence • Proposition de la composition du Bureau pour adoption par les pays • Secrétariat technique d'appui de la Réunion : Organisations sous régionales	Secrétariat technique : **CEEAC, COMIFAC, IGAD, CEDEAO/CILSS, CBLT, CEBEVIRHA, CCRS**	1er Vice-Président : Niger 2e Vice-Président : RDC 3e Vice-Président : RCA 1er Rapporteur : Tchad 2e Rapporteur : Sud Soudan 3e Rapporteur : Nigeria 4e Rapporteur : Soudan
09 :15-09 :45	**Point de Presse**	**RECEIAC**	
	Sur la Deuxième Conférence Internationale des Ministres sur la Transhumance Transfrontalière en parallèle à la Pause-café	Presses Nationales et internationales	Session est animée par **RECEIAC**
09 :45-10 :30	**Session 1 : Panel technique d'introduction**		
	Exposés Liminaires des experts : Poursuivre la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména – Résultats des études, stratégies + cartographie • **GIZ / USFWS** • **RIOFAC-CIFOR** • **FAO** • **Concordis international**	**Paul Scholte - Amy Pokempner** **Florence Palla - Quentin J. Jungers** **Cyprien Biaou** **Timea Szarkova**	États des lieux, enjeux, perspectives Animée par la Facilitation
10 :30-13 :00	**Session 2 : Travaux en plénière : PIP et Réflexions stratégiques sur le nexus et événements parallèles**	**Des trois blocs géographiques**	Animée par la Facilitation
	Analyse de la synthèse des Plan Investissement (Plan d'Action) Pays (PIP): Sud Soudan et RDC - Réflexions stratégiques du Bloc Est	Animées par les leaders des Blocs géographiques	Experts analyseront les questions liées à la transhumance pour faire des
	Analyse de la synthèse des PIPs (RCA, Soudan, Tchad) - Réflexions stratégiques du Bloc Centre		

	Analyse de la synthèse des PIPs (Cameroun, Nigeria, Niger) - Réflexions stratégiques du Bloc Ouest		recommandations et résolutions à soumettre aux Ministres lors du Huit-Clos
	Réflexions stratégiques : Néo-pastoralisme – Taille croissante du bétail - Questions Economiques - Conservation de la biodiversité - Questions de Souveraineté - Collaboration Transfrontalière/Accords - Cadre Juridique vs Us et Coutumes – Paix et Sécurité	Animée par la Facilitation du PFBC	
	Événements Parallèles : • Journée Société Civile : IOM, KAS, Collège société civile du PFBC	**IOM, KAS, Collège société civile du PFBC**	
13 :00 – 14 :00	**Pause – Déjeuner et événements parallèles**		
14 :00 – 16 :00	**Session 3 :** Travaux en Session dans les trois Blocs Géographiques/groupes de travail de consolidation des PIPs et recommandations sur la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména et événements parallèles et événements parallèles	Animée par Leaders des Blocs géographiques	Segment des experts
16 :00-17 :00	**Session 4 :** Session plénière • Validation du rapport du segment des experts	Animée par le Co Facilitateur du PFBC	Segment réunion des rapporteurs inclus
13 :00 – 14 :00	**Session de Clôture des Travaux du Segment Technique des Experts**	**Modération pays hôte**	
17 :00-18 :00	• Lecture du rapport du segment des experts • Mot de clôture par le pays hôte	Rapporteur général Pays Hôte	Pause-Café Intégrée
16 :30 - 20 :30	**Evènements Parallèles des Partenaires** **Brochures des side évents - Temps pour les échanges bilatéraux et les événements parallèles** destinés au public des donateurs - Echanges sur la transhumance		Événements parallèles

Jour 2 – 11 juillet 2023 : Segment Politique

Segment Ministériel et Table Ronde des Bailleurs			
Horaires	**Activités**	**Intervenants**	**Notes**
07 :30	**Accueil et installation des participants et Pause-Café**	**Secrétariat**	
08 :30 - 09 :20	**Session d'Ouverture de la Deuxième Conférence Internationale des Ministres**	**Modération pays hôte**	

	Chaque orateur disposera de 5 min strictement • Mot de bienvenue du Délégué du Gouvernement • Allocution du Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC Ambassadeur de Bonne Volonté de la COMIFAC • Allocution de Son Excellence Dr. Honoré Tabuna, Commissaire à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural de la Commission de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale • Allocution de Son Excellence Pr. Sanctus Niragira, Ministre de l'Environnement, l'agriculture et de l'élevage, Burundi, Président en Exercice de la COMIFAC • Allocution de Son Excellence M. Jochen Flasbarth, Secrétaire d'État, Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement, BMZ, Allemagne • Discours d'ouverture du Président de la République du Cameroun ou Son Représentant	**M. Gilbert Tsimi Evouna** **Honorable Dr Christian Ruck** **S.E. Dr. Honoré Tabuna** **S.E. Prof. Sanctus Niragira** **S.E.M. Jochen Flasbarth** **Président de la République du Cameroun ou Son Représentant**	La session commencera avec un film du pays hôte sur la transhumance transfrontalière : ''Story Telling'' Suivi de la prestation artistique des griot(e)s de la région du Nord Cameroun. **Allocutions : cinq minutes temps de parole par intervenant** **Photo de Famille**
09 :20 -09 :50	**Session 5 : Exposés liminaires de haut niveau**		**Modération par le Pays Hôte**
	Déclaration de Ndjamena de 2019 **-** Témoignage **:** Enjeux de la Conférence Internationale des Ministres en charge de la Défense, de la Sécurité et des Aires protégées sur la lutte contre le braconnage et autres activités criminelles transfrontalières, tenue à N'Djamena Janvier 2019	S.E.M. François-Xavier De Donnea, Ministre d'État, Belgique	
	Dynamique de la transhumance dans le Sahel et le mouvement vers les zones savanicoles nord d'Afrique équatoriale – Défis et solutions Politiques	**S.E.M. Mahamadou Issoufou, Ancien Président de la République du Niger**	
09 :50 – 09 :55	**Mise en Place du Bureau pour le Segment Politique**	**Modération pays hôte**	**Président bureau : Cameroun**
	Désignation et Installation du bureau des travaux du Segment politique • Proposition de la composition du Bureau pour adoption par les pays • Secrétariat technique d'appui de la Réunion : Organisations sous régionales	Secrétariat technique : **CEEAC, COMIFAC, IGAD, CEDEAO/CILSS, CBLT, CEBEVIRHA, CCRS**	1er Vice-Président : Niger 2e Vice-Président : RCA 3e Vice-Président : RDC 1er Rapporteur : Tchad 2e Rapporteur : Sud Soudan 3e Rapporteur : Nigeria 4e Rapporteur : Soudan
09 :55 -10 :25	**Session 6 : État de mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména**		
	Cartographie Nexus : transhumance, Aires Protégées, paix sécurité et développement	**RIOFAC**	

	Solutions innovantes issues des Initiatives/Projets/Programmes des Partenaires Techniques et Financiers dans les pays de la Déclaration de Ndjamena - Défis- Stratégies - Action Concrète - initiatives porteuses • Exposé liminaire **RIOFAC** • Panel des partenaires techniques et financiers	**AFD ; APN ; AWF ; GIZ/KFW ; UICN ; FAO ; UNODC**	Animées par la Facilitation du PFBC
10 :25-11 :10	**Session 7 : Panel de restitutions des travaux des experts**		
	Plan d'Investissements/Actions Pays (PIP) et orientations stratégiques sur le Néo-pastoralisme-Taille croissante du bétail- Questions Economiques - conservation de la biodiversité - Questions de Souveraineté - Collaboration Transfrontalière/Accords - Cadre Juridique vs Us et Coutumes – Paix et Sécurité	Pays concernés et Leaders des blocs	
11 :10– 11 :15	Intermède Griotique pour l'entrée des Chefs Traditionnels	**Le Griot**	
11 :15 – 12 :00	**Session 8 : Forum des Chefs traditionnels**	**Lamidos**	Défis croissants sur la gestion des parcours et l'accès aux ressources naturelles Animé par **Son Excellence Dr. TAÏGA**, Ministre de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales
	Cadre Juridique vs Us et Coutumes : entre Transhumance Culturel et exigence normatives Culture tradition, le rôle des leaders traditionnels et religieux dans la gestion apaisée de la transhumance : Panel sur les résultats du Forum des Chefs traditionnels • **S.M. Aboubakary Abdoulaye,** Lamido de Rey-Bouba, Cameroun • **S.M. Dr. Youkouda Koeranga, Lamido de Tchamba, Cameroun** • **S.M. Zoutane Payanfou Ousmane, Lamido de Lere, Tchad** • **S.M. Ibrahima Hamalam,** Lamido de Degaule, RCA • **S.M. Hammangabdo zubairu**, Lamido de Gashaka Gumti • **Mrs. Winnie Lai-Solarin, Ardo,** Présidente de l'Association des Eleveurs, Nigeria • **S.M. l'Emir de Yola,** Representant Dr. Girei**,** Nigeria		
	Session 9 : Panels Ministériels et des responsables d'organisations sous/régionales		
12 :00 – 13 :30	**Néo pastoralisme-Taille du Cheptel et défis sécuritaires - Solutions écologiques, économiques, sociales pour une Transhumance apaisée** Ministre Délégué à la Présidence, chargé de la Défense du **Cameroun** Ministre de l'agriculture et de l'élevage du **Niger** Ministre de l'Élevage et des Productions animales du **Tchad** Ministre Fédéral de l'Agriculture et du Développement Rural du **Nigeria** Ministre de I 'Intérieur chargé de la Sécurité Publique de la **RCA**	Session animée par **UICN**	Synthèse des solutions idoines développées au sein des pays avec l'appui des partenaires qui feront l'objet de recommandations

	Néo pastoralisme-Taille du Cheptel et défis sécuritaires - Solutions écologiques, économiques, sociales pour une Transhumance apaisée Secrétaire Exécutif du **CILSS** Secrétaire Exécutif du **CBLT** Secrétaire Exécutif de **CEBEVHIRA** Secrétaire Exécutif du **CCRS**	Session animée par la **FAO**	Solution concrètes de gestion de cheptels à présenter au huit clos
13 :30-14 :30	**Pause déjeuner**		
	Déjeuner politique de Haut Niveau des Ministres et des Donateurs		
15 :00-17 :00	**Huis Clos Des Ministres**		Bureau de la conférence
	Huis Clos des Ministres et des organisations sous/régionale Segment Politique de Haut Niveau	Animée par la **CEEAC**	Consensus sur : Synthèse PIPs, Neo-pastoralisme, taille du Cheptel, Paix-sécurité, économie/transhumance ; Conservation biodiversité - Questions Souveraineté - Accord Transfrontalier - Cadre Juridique vs Us et Coutumes
15 :00-17 :00	**Huis Clos - Table Ronde Des Partenaires Techniques et Financiers**		
	Table Ronde des partenaires techniques et financiers : résultats novateurs issus de la mise en œuvre des Programmes des partenaires ; Expérience à succès des projets existants ; perspective de financements *Tou(te)s les partenaires techniques et financiers sont invités à participer*	Animée par l'**UE**	Meilleures pratiques Investissements Financements Coordination des initiatives
19 :00-22 :00	**Cocktail Dînatoire d'Ouverture et de Bienvenue**	Animée par le **Cameroun**	
	Sur fond de danses traditionnelles, d'activités culturelles		
14 :30 - 19 :00	**Evènements Parallèles des Partenaires**		Événements parallèles
	Brochures des side events - Temps pour les échanges bilatéraux et les événements parallèles destinés au public des donateurs - Echanges sur la transhumance		

Jour 3 -– 12 juillet 2023 : Segment Politique 2 (suite)

Projet d'agenda de la Suite du Segment Ministériel et Table Ronde des Bailleurs

Horaire	Activités	Intervenants	Notes
09 :00-09 :55	**Session 10 : Stratégies et Accords Transfrontaliers sur la transhumance transfrontalière apaisée**		

	Espace pour les conclusions sur les Accords Transfrontaliers ; Inter-régions et de Coopération		
	Accords Transfrontaliers ; Accords inter régions ; Accords de Coopération Ministère des Forêts et de la Faune du **Cameroun** Ministre de l'Environnement du **Nigeria** Ministre de la Conservation de la Nature du **Sud Soudan** Ministre de l'Environnement et Développement Durable de la **RDC** Ministre de l'Environnement, de la Pêche et du Développement durable du **Tchad** Ministre des Eaux, Forêts, pêches et chasses de la **RCA** Secrétaire Exécutif de l'**IGAD** Président de la Commission de la **CEEAC** Avec possibilité pour les intervenants de faire des Déclarations sur les prochaines étapes	Session animée par **Son Excellence Dr Madame Juliette Biao KOUDENOUKPO,** Directeur du Secrétariat du Forum des Nations unies sur les forêts (**FNUF**)	Radioscopie des accords et stratégies aux niveaux des pays et des sous-régions avec emphase sur l'importance des accords transfrontaliers Où en sommes-nous avec les accords transfrontaliers ?
09 :55 – 10 :00	Intermède Griotique pour l'entrée des Chefs Traditionnels	**Le Griot**	
	Session 11 : Déclarations de haut niveau		
10 :00-11 :30	• Grandes conclusions du Huis Clos du segment ministériel, **par la CEEAC** • Grandes conclusions de la concertation des Partenaires Techniques et Financiers **par l'UE** • Déclarations d'intention de haut niveau des donateurs (en particulier en ce qui concerne les PIPs et le PFBC) : ✓ **Allemagne ; États-Unis ; France ; Suède ; Union européenne** ✓ **BAD** ✓ **FAO ; UNFF**	Session animée par la **COMIFAC**	Temps de parole cinq minutes par intervention Incl. **Pause-café**
	Cérémonie de Clôture de la Conférence	**Modération pays hôte**	
11 :30- 12 :00	• Lecture du Communiqué Final • Allocution du Facilitateur de la République fédérale d'Allemagne du PFBC Ambassadeur de Bonne Volonté de la COMIFAC • Allocution de Son Excellence Dr. Honoré Tabuna, Commissaire à l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural de la Commission de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale • Allocution de Son Excellence Pr. Sanctus Niragira, Ministre de l'Environnement, l'Agriculture et de l'Élevage, Burundi, Président en Exercice de la COMIFAC • Discours de clôture du Président de la République du Cameroun ou de Son Représentant **Point de Presse** sur la Deuxième Conférence Internationale des Ministres sur la Transhumance Transfrontalière	**Session animée par le pays hôte**	Point de presse animé par le **RECEIAC**

Annexe 2 : Remerciements des participants

Remercient le président du Cameroun pour son engagement et l'intérêt qu'il porte dans la recherche des solutions à la gestion durable de la biodiversité et à la promotion d'une transhumance apaisée. Salue la forte mobilisation des experts des pays concernés par la problématique de la transhumance et les partenaires techniques et financiers, et au facilitateur du PFBC pour la parfaite organisation de ses assises. Accueillent favorablement la co-facilitation France-Gabon.

« Réunis du 10 au 12 juillet 2023, à Yaoundé (Cameroun), à l'occasion de la deuxième Conférence Internationale des Ministres sur la Transhumance Transfrontalière. Nexus : transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement durable, paix et sécurité, avec l'appui conjoint de la Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), et du Gouvernement de la République du Cameroun, sous le Très Haut Patronage de Son Excellence, Monsieur PAUL BIYA, Président de la République du Cameroun, Chef de l'État,

Nous participants, exprimons notre reconnaissance à son Excellence Monsieur PAUL BIYA, Chef de l'Etat du Cameroun, pour l'intérêt qu'il porte dans la recherche des solutions à la gestion durable de la biodiversité et à la promotion d'une transhumance apaisée.

Saluons la forte mobilisation des experts des pays concernés par la problématique de la transhumance et les partenaires techniques et financiers,

Adressons nos sincères remerciements au Facilitateur de la République Fédérale d'Allemagne pour le PFBC, l'Honorable Dr Christian RUCK, pour la parfaite organisation de ces assises.

Accueillons la Co-Facilitation France-Gabon

Remercions tous ceux qui ont contribué à la bonne organisation de cette conférence.

Fait à Yaoundé, le 12 juillet 2023

LES PARTICIPANTS »

Annexe 3 : Remerciements des ministres

Réunis du 10 au 12 juillet 2023, à Yaoundé (Cameroun), à l'occasion de la deuxième Conférence Internationale des Ministres sur la Transhumance Transfrontalière. Nexus : transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement durable, paix et sécurité, avec l'appui conjoint de la Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), et du Gouvernement de la République du Cameroun, sous le Très Haut Patronage de Son Excellence, Monsieur PAUL BIYA, Président de la République du Cameroun, Chef de l'État,

Nous les Ministres et Chef de Délégation prenant part aux présentes assises exprimons notre reconnaissance à son Excellence Monsieur PAUL BIYA, Chef de l'Etat du Cameroun, pour l'intérêt qu'il porte dans la recherche des solutions à la gestion durable de la biodiversité et à la promotion d'une transhumance apaisée.

Adressons nos remerciements au gouvernement du Cameroun pour avoir autorisé la tenue de cette conférence à Yaoundé,

Exprimons nos remerciements au peuple Camerounais pour l'accueil et l'hospitalité.

Fait à Yaoundé, le 12 juillet 2023

LES MINISTRES

Annexe4 : ALLOCUTION DU NOUVEAU FACILITATEUR (Cofacilitation France-Gabon)

La France accueil avec fierté et humilité la co-facilitation France- Gabon. Le facilitateur prenant la parole au nom de la France rappel la Co-facilitation du PFBC avec le GABON a été rendu possible grâce à l'acharnement du facilitateur Honorable Dr Christian Ruck qu'il tient à remercier particulièrement.

Pour le Gabon, cette facilitation ne pourra être efficace que dans la mesure ou les deux pays doivent travailler en étroite collaboration. Le Gabon compte porter son dévolu sur le développement de la chaine de valeur du bois et sur la gestion durable des écosystèmes. Le Gabon rappel qu'il s'agit d'une co-facilitation et non d'un accompagnement. Les principes de souveraineté doivent être respectés entre les différents Etats.

Annexe 5 : Communiqué final des participants

Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo

Communiqué Final

Deuxième Conférence Internationale des Ministres sur la Transhumance Transfrontalière Nexus : transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement, paix et sécurité

Tenue à

Yaoundé au Cameroun du 10 au 12 Juillet 2023.

1. Sous le Haut Patronage de son Excellence Monsieur PAUL BIYA, Président de la République du Cameroun, Chef de l'Etat, il s'est tenu à Yaoundé, en République du Cameroun du 10 au 12 juillet 2023, le segment de Haut Niveau de la « Deuxième Conférence Internationale des Ministres sur la Transhumance Transfrontalière. Nexus : transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement, paix et sécurité ».
2. Cette rencontre a été organisée par la Facilitation de la République Fédérale d'Allemagne du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC) en étroite collaboration avec la Communauté Économique des États d'Afrique Centrale (CEEAC), la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et le Cameroun. Elle a bénéficié de l'appui financier du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), exécuté par la GIZ.
3. Cette rencontre avait pour objectif d'évaluer la mise en œuvre de la Déclaration de Ndjamena depuis son approbation par les pays signataires en janvier 2019 et d'identifier les actions prioritaires pour la suite.

Plus de 300 participants provenant des sous régions de la CEEAC, de la CEDEAO et de l'IGAD, ainsi que des participants d'autres pays et des organisations de conservation et de développement. Y ont également pris part en ligne une cinquantaine de participants.

Les travaux de la rencontre des Experts se sont articulé autour des Points suivants :

- La cérémonie d'ouverture ;
- La session technique des experts ;
- Travaux en plénière des différents blocs ;
- Les exposés liminaires de haut niveau ;
- Forum des chefs traditionnels ;
- Panel Ministériels et des responsables d'organisations sous-régionales
- Huis-clos des Ministres et des Organisations sous-régionales
- Table ronde des partenaires techniques et financiers
- La formulation des résolutions et recommandations
- La conclusion

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

La cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions de plusieurs personnalités à savoir :

- **Allocution de bienvenue de la facilitation du PFBC assurée par la République Fédérale d'Allemagne prononcée par l'Honorable Dr Christian RUCK.** Dans son allocution, le Facilitateur a mis un accent sur les succès majeurs réalisées depuis Ndjamena tels que : l'élaboration de plans d'investissement par les pays concernées, la redynamisation de la collaboration intersectorielle entre les ministères sur les questions de transhumance, la participation des différents acteurs de la chaîne de transhumance avec les chefs traditionnels, les politiciens, la société civile et les partenaires techniques et financiers dans les réflexions aux niveaux nationales et régionales, etc.

- **Allocution de Secrétaire Exécutif de la COMIFAC.** Il a commencé son propos en remerciant le Président de la République du Cameroun, son Excellence Monsieur PAUL BIYA. Par la suite, il a réitéré l'intérêt que porte la COMIFAC sur la thématique de la transhumance transfrontalière et émis le vœu que les travaux se déroulent dans de bonne condition.
- **Allocution de Circonstance de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale – CEEAC par Dr TABUNA Honore.** Il a tenu à rappeler que la transhumance et le pastoralisme n'est pas un phénomène nouveau. Mais en raison des situations sécuritaires, des changements climatiques et autres types de pressions exigent que des actions urgentes soient entreprises par les pays pour résoudre les problèmes posés par la transhumance afin de promouvoir un développement économique durable dans la région
- **Allocution de son Excellence Pr. Sanctus Niragira, Ministre de l'Environnement, l'agriculture et de l'élevage, Burundi, Président en Exercice de la COMIFAC.** Il a commencé par remercier le Président de la république du Cameroun pour l'hospitalité. Ensuite, il a rappelé que la mise en œuvre de la déclaration de N'Djamena a été entravée par la pandémie à COVID 19. Il a renouvelé l'engagement de la COMIFAC à considérer d'avantage la question de la transhumance dans la gestion durable et la conservation de la Biodiversité
- **Allocution du Son Excellence M. Jochen Flasbarth, Secrétaire d'État, Ministère Fédéral de la Coopération Économique et du Développement, BMZ, Allemagne.** Mr. Jochen a relevé l'importance de la conférence qui s'inscrit dans la dynamique des réflexions stratégiques visant à trouver des solutions idoines, adaptées et adaptables au contexte régional. Il a terminé son propos en réitérant la volonté de l'Allemagne à accompagner les initiatives de conservation de la biodiversité et de la consolidation de la paix.
- **Discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Dr TAIGA, Ministre de l'Elevage des Pêches et des Industries Animales, représentant du Ministre des Relations Extérieures, Chef de la Délégation Camerounaise**. Il a rappelé la particularité de la conférence, à double titre : faire le point sur les résolutions de la première conférence de Ndjamena et ensuite de prendre des mesures et résolutions pour pallier aux différents défis de la transhumance transfrontalière dans un premier temps, et la passation du flambeau de la facilitation de la République Fédérale d'Allemagne à la Facilitation France-Gabon

Par la suite, l'agenda a été adopté, et le bureau des travaux mis en place composé ainsi qu'il suit :

- **Président :** Cameroun
- **1er Vice-Président :** Niger
- **2e Vice-Président :** RDC
- **3e Vice-Président :** RCA
- **1er Rapporteur :** Tchad
- **2e Rapporteur :** Sud Soudan
- **3e Rapporteur** : Nigeria

- **Secrétariat technique d'appui de la ´Réunion** : CEEAC, COMIFAC, OCFSA, IGAD, CCRS, CILSS, CEBEVIRHA, IUCN

II. RAPPEL DES ACQUIS A L'ISSUS DE LA REUNION

De nombreux acquis ont été réalisés depuis la Déclaration de Ndjamena, parmi lesquelles :

- L'élaboration des Plans d'Investissement pluriannuel des pays (PIP) ;
- La redynamisation des cadres de concertation inter sectoriels dans les différents pays notamment dans le processus d'élaboration des PIP ;
- La mise en œuvre des activités dans les blocs et les rencontres organisés par les acteurs des différents blocs en vue d'échanger sur la thématique
- La mobilisation des acteurs importants de la chaîne de transhumance, des chefs traditionnels, de la société civile, des ministères sectoriels, des partenaires techniques et des bailleurs de fonds dans les initiatives de transhumance aux niveaux national et régional.

III. SESSION TECHNIQUE

Présentations techniques.

- **Les exposés liminaires des experts ont porté sur la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djaména – Résultats des études, stratégies + cartographie** (Paul Scholte - Amy Pokempner, Florence Palla - Quentin J. Jungers, Cyprien Biaou, Timea Szarkova)
- **Une analyse des PIP et des réflexions stratégiques sur le nexus transhumance - biodiversité.**
- Les présentations techniques des différents experts ont porté sur les aspects ci-après : Néo-pastoralisme – Taille croissante du bétail - Questions Economiques - Conservation de la biodiversité - Questions de Souveraineté - Collaboration Transfrontalière/Accords - Cadre Juridique vs Us et Coutumes – Paix et Sécurité ;
- Réflexion sur la dynamique des blocs

A l'issue de ces présentations techniques, il en ressort que l'activité pastorale est riche en potentiel, c'est un mode de vie, une culture, une histoire, et constitue un capital économique pour les communautés transhumantes. Réalisée à grande échèle, elle pose des défis tant territoriaux, qu'écologiques qui nécessite que des solutions multidimensionnelles à l'échelle des paysages et régions. De ces sessions, sont ressorties les sept thématiques, qui ont fait l'objet des échanges stratégique-politiques sur les accords relatifs à la transhumance, financement de la transhumance, néo-pastoralisme, éducation, les foras des chefs traditionnels, observation spatial des déterminants de la transhumance et le portage institutionnel.

IV. SEGMENT POLITIQUE

S.E.M. François-Xavier De Donne a, Ministre d'État du Royaume de Belgique a présenté la synthèse des témoignages sur les enjeux de la Conférence de Ndjamena.

V. FORUM DES CHEFS TRADITIONNELS

Le forum des chefs traditionnels a permis d'explorer le cadre des Us et Coutumes liés à la transhumance et à la conservation de la biodiversité. Il a mis en évidence les exigences

culturelles et traditionnelles, le rôle des leaders traditionnels et religieux dans la gestion apaisée de la transhumance. La principale recommandation formulée est de favoriser la collaboration entre les chefs traditionnels pour qu'ils jouent un rôle actif dans la promotion d'une transhumance pacifique et harmonieuse.

VI. HUIS CLOS DES MINISTRES

A huis clos, les Ministres ont examiné les points prioritaires issus de la réunion des experts. Au terme des délibérations, des échanges fructueux assortis de constats et recommandations ont été formulés. Il s'agit de : les accords transfrontaliers sur la transhumance, la mise en place d'un mécanisme de financement de la transhumance, le néo-pastoralisme, l'éducation des transhumants, l'institutionnalisation des foras transfrontalier des chefs traditionnels sur la transhumance, observatoire pour le suivie spatiale des déterminants de la transhumance et le portage institutionnel de la mise en œuvre des PIP.

S'agissant du rapport d'Experts, les ministres ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité du document. Ils ont par ailleurs pris acte du rapport des experts et approuvé les Plans d'Investissements Pays.
A la fin du huis-clos, les Ministres ont formulé des **recommandations** qui sont consignés dans un document en annexe.

VII. ENGAGEMENTS DES PTF

Le collège des bailleurs réuni en huis clos félicite les experts et les pays pour la qualité des PIPs des 3 blocs qu'ils trouvent réalistes et correspondant à des possibilités réelles de financement. Le soutien financier aux PIPs s'appuiera sur les principes de durabilité économique et environnementale et d'équité sociale.

VIII. RECOMMANDATIONS FINALES

A l'issue des travaux, les participants ont formulé les recommandations devant servir comme feuille de route pour la mise en œuvre de la Déclaration :

Aux pays

- La mise en œuvre des Plan d'investissement pluriannuel pays ;
- La signature/redynamisation des accords transfrontaliers ;
- La mise en place des plateformes de gestion des accords transfrontaliers ;
- La mise en place à différentes échelles des plateformes de prévention, de gestion et de suivi des conflits transfrontaliers liés à la transhumance ;
- La mise en place des cadres politiques et juridiques nationaux adaptés pour la gestion de la dynamique de transhumance ;
- La réalisation des études au niveau pays pour évaluer les impacts de la transhumance sur la sécurité, la biodiversité, le bien-être et les risque d'émergences des maladies zoonotiques à l'interface des blocs concernés par la déclaration de N'Djamena ;
- Mise en place d'un système d'identification, d'alerte et de partage d'information dans tous les points d'entrée et de sortie des couloirs de transhumance ;

- L'aménagement des infrastructures socioéconomique dans les zones de transhumance pour une meilleure gestion de la transhumance ;
- Le développement un système d'éducation adapté aux transhumants et aux autres groupes pastoraux
- La mise en place d'un système de contrôle de la circulation des armes légères, de guerres et de la drogue entre les pays ;
- L'implication des OSC dans la mise en œuvre des plans d'investissement pays.
- La mise en place et opérationnalisation des brigades binationales et tri nationale transfrontalières de LAB y compris des pourparlers entre les Etats concernés.

Aux PTF

- L'accompagnement par les leadeurs, Co-leadeurs, partenaires techniques et stratégiques des pays dans la mobilisation des ressources financières et la mise en œuvre des PIP ;
- Le soutien technique des pays à l'utilisation des outils adaptés pour le suivi et la gestion de la transhumance (cartographie, SIG, MEOR…).

Au PFBC

- L'appui à la mobilisation des fonds pour la mise en œuvre des PIP ;
- Le Plaidoyer continue auprès de la CEEAC en vue de l'endossement de la Déclaration de N'Djamena par les Chefs d'Etats.

Aux institutions sous régionales COMIFAC/CEEAC/CCRS/CILS/IGAD/ CEBEVIRHA/CBLT/OFAC

- Faire un plaidoyer et une mobilisation des ressources pour le financement des plans d'investissements au niveau des blocs.
- Mener une étude élargie pour mettre sur pied un mécanisme de financement durable sur la transhumance.

IX. PASSATION DE LA FACILITATION

La passation de la Facilitation a été faite de la Facilitation Allemande à la nouvelle Facilitation France-Gabon. La cérémonie a eu lieu en présence des participants à la Conférence et des officiels. Elle a été marquée par la remise des cadeaux à l'ancienne facilitation.

X. CONCLUSION

L'ensemble des Délégations des pays qui ont participé à la conférence ont validé les produits issus des travaux de la conférence. Les participants ont félicité les efforts consentis par chaque pays et les partenaires stratégiques et les ont exhortés à poursuivre davantage l'accompagnement de la mise en œuvre de recommandations issues des présentes assises. Ils ont exprimé leur gratitude aux partenaires stratégiques grâce à qui l'activité a pu être réalisée. A la Facilitation du gouvernement Allemand, ils expriment leur gratitude pour les appuis multiformes dans la mise en œuvre de la Déclaration de Ndjamena
et l'exhorte à continuer.

Pareillement, les ministres ont pris acte du rapport des experts, ils ont approuvé les Plans d'Investissement des Pays, et ont formulé les recommandations portant sur le nexus : transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement, paix et sécurité.

L’ensemble des participants et les organisateurs de la seconde conférence internationale sur le Nexus : transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement, paix et sécurité, remercient le Gouvernement de la République du Cameroun à travers son illustre Président, Son Excellence Monsieur PAUL BIYA, Chef de l’Etat du Cameroun, pour l’accueil et son hospitalité légendaire.

Fait à Yaoundé le 12 juillet 2023

Les participant

ANNEXE 6 : DOCUMENT D'ORIENTATIONS STRATEGIQUES

À l'issue de la 2e Conférence Internationale sur la Transhumance Transfrontalière
Nexus : transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement, paix et sécurité

Sur

La nécessité d'orienter et de soutenir les dynamiques régionales de la transhumance transfrontalière par une meilleure prise en compte des enjeux de paix et de sécurité, de conservation de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique.

Réunis du 10 au 12 juillet 2023, à Yaoundé (Cameroun), à l'occasion de la 2e Conférence Internationale sur la Transhumance Transfrontalière (CITT), avec l'appui conjoint de la Facilitation du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo, de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et du Gouvernement de la République du Cameroun, sous le Très Haut Patronage de Son Excellence, Monsieur PAUL BIYA, Président de la République du Cameroun, Chef de l'État, les PARTICIPANTS,

Réaffirmant leur engagement permanent à œuvrer pour un développement économique et social durable pour le bien-être des populations des régions centrales du Sahel, du Bassin du lac Tchad et des régions de forêts et savanes qui s'étendent au nord du bassin du Congo, en cohérence avec l'Agenda 2030 des Objectifs de Développement Durable ;

Soulignant la volonté des Etat de la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ainsi que la RCA, la RDC, le Soudan et le Sud Soudan à travailler ensemble dans le souci de gérer durablement la transhumance transfrontalière ainsi que la biodiversité ;

Reconnaissant que la dynamique régionale de la transhumance dont l'assise socio-culturelle locale, est susceptibles de porter atteinte aux perspectives de développement, de paix et de sécurité, et de conservation de la biodiversité ;

Notant les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Déclaration de N'Djamena adoptée en 2019, à l'issue de la 1ère Conférence Internationale sur la transhumance transfrontalière en zone CEEAC ;

Considérant qu'une collaboration plus poussée au niveau des paysages transfrontaliers accueillant la transhumance aidera les Etats à atteindre la gestion durable de la transhumance ;

Désireux d'apporter une contribution significative à la gestion durable en vue d'améliorer et de protéger les vies, les moyens de subsistance et les droits des populations pastorales sans porter préjudice à l'environnement, à la paix et à la sécurité ainsi qu'aux systèmes sociaux et culturels des communautés autochtones et locales.

Constatant cependant que depuis la déclaration de Ndjamena de Janvier 2019, les actions menées n'ont pas inversé les tendances :

1. Du changement climatique, qui aggrave l'aridité d'une partie de plus en plus importante des principales zones de pâturages dans les régions sahéliennes, et contribue en conséquence à une extension géographique des dynamiques transnationales de transhumance vers le sud ;
2. De l'accroissement des investissements financiers dans les cheptels par les acteurs économiques locaux autres que les éleveurs, qui contribue à l'augmentation de la taille et du nombre des cheptels transhumants ;
3. De la persistance de foyers d'instabilité terroristes dans plusieurs zones de la sous-région, qui contribue au maintien et à la multiplication de trafics armés alimentés par l'exploitation illégale des ressources naturelles (y compris de la grande faune), notamment au sein des dynamiques de transhumance dont certaines se retrouvent parasitées et menacées dans leurs fondements légitimes ;
4. Des dynamiques de transhumance entre le sahel et le nord de l'Afrique équatoriale sont susceptibles de porter atteinte aux perspectives de développement, de paix et de sécurité, et de conservation de la biodiversité dans certaines zones où elles ne sont pas à l'heure actuelle suffisamment encadrées.

S'accordent pour donner les orientations stratégiques suivantes dans l'optique d'enrayer cette spirale négative en mettant en place des actions conjointes pour une transhumance apaisée. Il s'agit pour les pays de :

1. Développer/redynamiser des accords de coopération transfrontalière ;
2. Mettre sur pied des plateformes transfrontalières de gestion des accords ;
3. Développer des cadres de prévention, de gestion et de résolution des conflits au niveau transfrontalier ;
4. Développer des infrastructures socioéconomiques et techniques dans les zones de transhumance ;
5. Mettre en œuvre les plans d'investissement pluriannuel pays en vue d'améliorer la transhumance ;

6. Mettre en œuvre des plans de lutte contre le braconnage et la criminalité des ressources naturelles dans les zones transfrontalières ;
7. Impliquer les chefs traditionnels en vue de prendre en compte les réalités locales et les us et coutumes dans la conduite de la transhumance ;
8. Développer des systèmes d'alertes et de prévention des zoonoses ;
9. Développer des outils adaptés pour l'observation des déterminants de la transhumance apaisée ;
10. Développer et mettre en œuvre une stratégie de mobilisation des ressources financières et des cadres de gouvernances appropriés.

Demandent :

1. Aux pays concernés par la transhumance, d'organiser une conférence des Chefs d'État sur la transhumance transfrontalière ;
2. Au Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC), en collaboration avec les Partenaires Techniques et Financiers de soutenir la mise en œuvre des plans d'Investissement des Pays présentés à la présente conférence.
3. À la CCRS, CBLT, CILSS, CEEAC, CEDEAO, l'IGAD et la COMIFAC de faciliter l'investissement : dans les infrastructures sylvo-agro-pastorales, dans l'aménagement, la sécurisation et la valorisation des espaces pastoraux et des pistes de bétails, dans la restauration de la fonctionnalité des écosystèmes dans les pays la zone du Sahel à celle de la zone équatoriale des forêts du Bassin du Congo.

Fait à Yaoundé, le 12 juillet 2023

Annexe 7 : DOCUMENT DE TRAVAIL A L'ISSU DES ECHANGES DES EXPERTS POUR LE HUIS-CLOS DES MINISTRES

Contexte

Les flux de transhumants du Sahel vers la zone équatoriale ne cessent d'augmenter avec ses corollaires de trafics en tout genre, d'insécurité, de conflits entrainant des impacts socio-économiques négatifs, des menaces, pressions et conséquences alarmantes sur : la conservation de la faune sauvage, la préservation de la riche biodiversité d'Afrique centrale, la sauvegarde des écosystèmes forestiers et le développement harmonieux des communautés locales et autochtones. Pour contrer la complexité du pastoralisme et ses effets négatifs, une coopération intensive entre les gouvernements et les partenaires au développement est nécessaire. Il convient de promouvoir les innovations en matière de gestion des ressources, l'intégration des cultures traditionnelles dans la gestion transparente de la transhumance et l'appui aux mécanismes de gouvernance locale. À long terme, un soutien particulier devrait être accordé à la protection juridique, à la gestion de l'utilisation des terres assortie à une sensibilisation sur les droits d'usage et la participation effective de tous les groupes d'utilisateurs, ainsi qu'au maintien de l'État de droit.

Le problème de l'augmentation constante des troupeaux de bétail s'étant intensifié, les forêts et la biodiversité du bassin du Congo étant de plus en plus menacées par ce phénomène, une déclaration sur la transhumance transfrontalière a été promulguée dans le cadre d'une collaboration entre le Partenariat pour les forêts du bassin du Congo (PFBC) et la Commission des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC) lors de la Conférence internationale tenue à N'Djamena du 23 au 25 janvier 2019. Ladite Conférence a réuni les ministres de la défense, des forêts/aires protégées/environnement et de l'élevage des sept pays concernés, une cinquantaine de hauts fonctionnaires des institutions régionales et sous régionales ainsi que, près de 225 experts, dont des partenaires de la coopération technique et financière.

La **Déclaration de N'Djamena**[1] porte sur la nécessité de façonner le cadre de la collaboration transfrontalière, la dynamique de la transhumance au niveau régional en tenant compte des questions de sécurité, de la gestion des aires protégées et de la dégradation croissante des écosystèmes due aux effets du changement climatique. Elle souligne la nécessité d'une politique transfrontalière cohérente et d'actions conjointes pour soutenir les éleveurs comme condition préalable au développement durable dans la région. Cette déclaration intègre **les questions de sécurité et de gestion durable des ressources naturelles** et préconise une approche multisectorielle et transfrontalière innovante.

C'est dans ce contexte que les gouvernements des pays de transhumance avec l'appui de la facilitation du PFBC ont décidé d'organiser la deuxième Conférence Internationale des Ministres sur la Transhumance Transfrontalière. Nexus :

transhumance, aires protégées et ressources naturelles, développement, paix et sécurité.

Les objectifs de la conférence comprennent l'évaluation de la mise en œuvre de la Déclaration de Ndjamena depuis son approbation par les pays signataires en janvier 2019. L'examen des progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration par les différents pays, les défis et les opportunités ; Réfléchir sur la voie à suivre pour la gestion de la transhumance dans le bassin du lac Tchad, la RDC, la RCA, les Républiques du Soudan et le Soudan du Sud, en particulier dans le contexte de la sécurité, de la résolution des conflits, de la collaboration transfrontalière et de la promotion du développement économique avec un accent sur les communautés transhumantes.

Les points soumis à la délibération des ministres reflètent les questions saillantes débattues lors des réunions d'experts qui sont décrites ci-dessous.

1. **Signature des différents accords transfrontaliers** sur la transhumance en vue de la gestion de la transhumance afin de combattre l'insécurité, le vol de bétail et le contrôle de maladie. La mobilité pastorale transfrontalière et la gouvernance participative transfrontalière font de plus en plus l'objet de négociations à différents niveaux en vue d'assurer la sécurité, la gestion durable des aires protégées et assurer la croissance économique. A cet effet, les accords ci-dessous nécessitent d'être signés.

- Cameroun-Nigeria
- RCA-Tchad et Soudan
- RCA-Nord de la RDC et Sud-Soudan

2. **Mise en place d'un fond de la transhumance.** Ce mécanisme innovant de financement permettra le développement durable de la transhumance. Ce mécanisme de financement appuiera la mise en œuvre des Plans d'Investissement Pluriannuel.
3. **Néo-pastoralisme.** Les actions du néo-pastoralisme se manifestent au niveau local par des accaparements des vastes espaces de terres, les divers trafics et la circulation incontrôlées des armes. Cela conduit à la conduite d'énormes troupeaux de bétail dans les aires protégées de la frange nord de l'Afrique centrale dans la forêt tropicale du Bassin du Congo. En plaidant pour une approche intégrée de la conservation et du développement dans un contexte d'accroissement de la taille du bétail et de néo-pastoralisme, ce phénomène qui est relativement récent mérite un encadrement juridique et une meilleure régulation pour limiter les conflits. Par ailleurs, la Déclaration de Ndjamena recommande à la CEEAC, de fédérer les initiatives avec les autorités en charge des frontières, de la sécurité et de la défense pour la compréhension et la mise en œuvre de la « Convention pour le contrôle des armes légères et de petit calibre ».
4. **L'éducation des enfants des nomades et la responsabilisation des femmes**. Sans éducation formelle les nomades sont condamnés à une vie en marge de la politique et de l'économie nationales. Ils ne seront pas en mesure de protéger leurs droits civiques, par exemple l'accès aux ressources naturelles dont ils ont besoin. Il est donc nécessaire de bâtir un système éducatif adapté à leur mobilité. De plus, les femmes jouent un rôle important dans la conduite des troupeaux, ces dernières doivent être responsabilisées dans les mécanismes de prises de décisions.
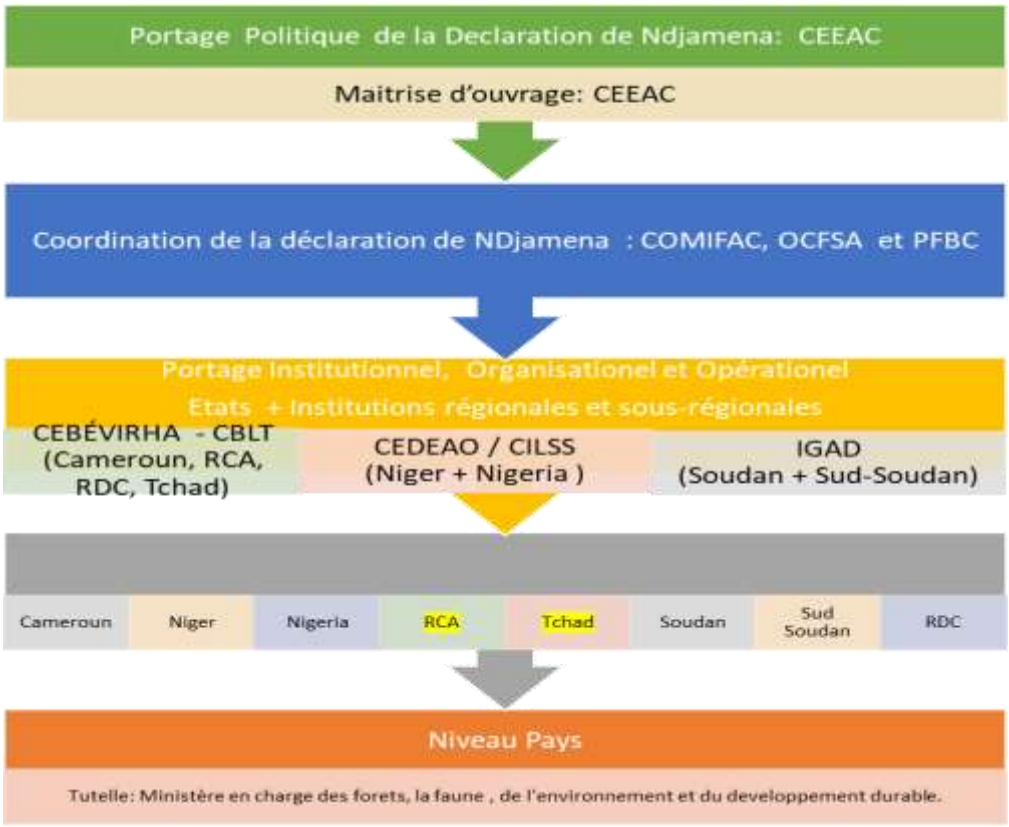
5. **Institutionnalisation des foras traditionnels transfrontaliers pour une transhumance apaisée : l**a création d'un cadre institutionnel animé par les Chefs traditionnels en vue d'accompagner la déclaration de N'Djamena permettra de valoriser les actions, les us, la culture et les normes locales en matière de transhumance. Ces cadres pourront favoriser l'émergence d'une participation effective des relais traditionnels dans le respect de leurs rôles et responsabilités en matière de prévention et de gestion de conflits dans le cadre de la transhumance transfrontalière. Ce cadre permettra également d'apporter une place importante.
6. **Observation spatiale des déterminants de la transhumance.**
   Afin de fournir aux décideurs, depuis les institutions régionales au entités territoriales décentralisées, en passant par les administrations nationales, et opérateurs de terrain, les services informationnels (systèmes d'alertes précoces, bulletin de veille, cartes et autres analyses spatiales) nécessaires à la gestion apaisée de la transhumance transfrontalière en Afrique centrale, l'observatoire des Forets d'Afrique Central devrait approfondir sa collaboration avec IGAD, OBAPAO et les institutions régionales d'Afrique de l'Ouest et de l'Est pour assurer le déploiement rapide de capacités de suivi et d'accompagnement de la transhumance transfrontalière dans les huit pays concernées par la Déclaration de Ndjamena, et la prise en compte des défis et enjeux qui dépassent ses frontières.
7. **Le portage institutionnel pour la mise en œuvre de la déclaration de N'Djamena**. Le portage institutionnel proposé est consigné ci-dessous. Il nécessite un examen de la part des Ministres.
8.